

RECHERCHE D'EMPLOIS ET DE STAGES en Allemagne

Édition 2016



INTRODUCTION

**Vous cherchez un emploi ou un stage ?
Et vous ne savez pas où vous adresser ?**

Le Centre d'information de l'ambassade d'Allemagne rassemble ici les principaux conseils et adresses utiles à une prospection. Vous pouvez également consulter ces informations sur notre site internet :

www.allemagne.diplo.de

Le Centre d'information fait partie du service de presse de l'ambassade d'Allemagne à Paris. Son objectif est d'informer le public français sur l'Allemagne contemporaine et les relations franco-allemandes. Notre équipe dynamique met à votre disposition des informations actuelles provenant de diverses sources officielles ou vous met en contact avec des institutions allemandes plus spécialisées.

Le CIDAL ne dispose pas d'offres d'emploi mais uniquement d'informations générales sur le sujet.

Nous espérons que cette brochure vous donnera satisfaction et vous remercions de bien vouloir nous prévenir si vous constatez des changements d'adresses. Les indications contenues dans cette publication sont données sous toute réserve.



PRÊT(E) À PARTIR ?

Vous envisagez d'acquérir une expérience professionnelle à l'étranger. Pourquoi pas en Allemagne ? En déficit de main-d'œuvre qualifiée, le marché du travail allemand fourmille d'opportunités. Qui plus est, une expérience outre-Rhin ne peut qu'être enrichissante. Mais que vous ayez un projet précis ou une simple idée à creuser, sachez-le : postuler efficacement sur le marché du travail allemand ne s'improvise pas !

Pour mettre toutes les chances de votre côté, vous devez présenter une candidature soignée qui réponde aux attentes spécifiques des recruteurs allemands. Comment prendre contact ? Structurer un C.V. ? Évaluer votre niveau de langue ? Faire valoir vos diplômes et votre expérience ? Apporter les bonnes réponses lors d'un entretien d'embauche ? Poser les bonnes questions ?

Fruit d'un minutieux travail d'enquête et de nombreuses années d'expérience, ce guide vous donnera toutes les clés pour aborder le marché de l'emploi allemand avec succès. Que vous cherchiez un stage ou un C.D.I., il vous aidera à accéder aux offres adéquates, à valoriser votre candidature et à trouver les bons interlocuteurs et renseignements. Si vous avez un profil qualifié, quel qu'il soit, tentez votre chance ! L'Allemagne connaît une pénurie de bras et de cerveaux qui va durer plusieurs années.

Certains profils sont particulièrement recherchés : les ingénieurs, les médecins et les infirmières. De manière générale, les experts et les techniciens sont prisés, par exemple en mécanique, mécatronique, énergie, électronique, métallurgie, informatique, mais aussi plomberie, chauffage et génie climatique, conduite ferroviaire ou services à la personne.

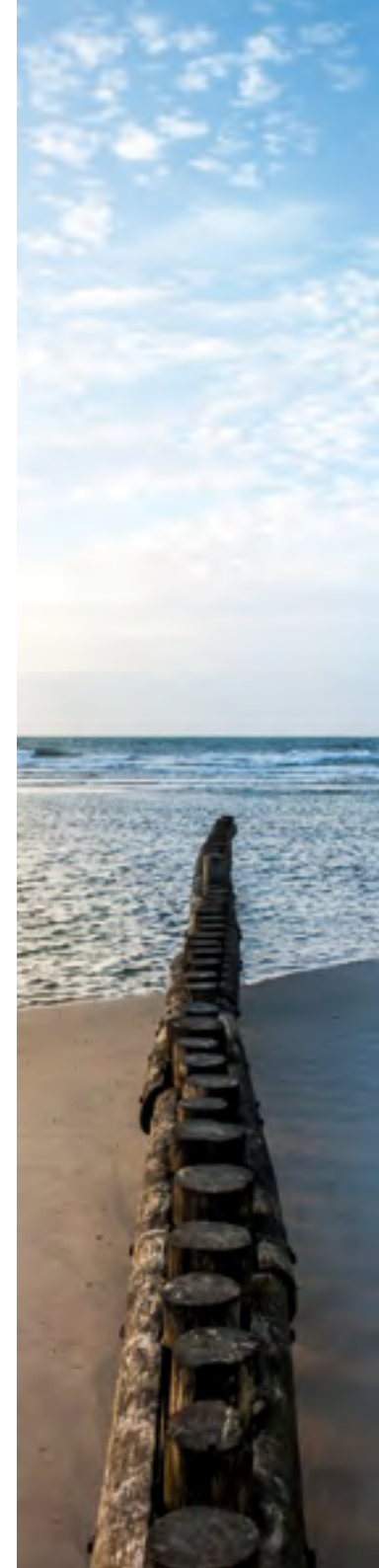
N'hésitez pas à postuler auprès des P.M.E. : ce sont elles qui proposent le plus d'emplois.

Depuis plusieurs années, l'économie allemande est portée par une croissance solide. En 2015 et 2016, le gouvernement table sur une augmentation du produit intérieur brut de 1,8 %.

Cette croissance est stimulée par la consommation des ménages et les exportations. La baisse du chômage, la hausse des rémunérations et la très faible inflation se conjuguent pour gonfler le portefeuille des Allemands. De leur côté, les exportateurs profitent de la baisse de l'euro face au dollar et de la lente reprise de l'économie européenne. Tous bénéficient, en outre, de la baisse du prix du pétrole.

Ainsi, dans les enquêtes d'opinion, les Allemands se disent aujourd'hui très majoritairement satisfaits de leur vie. La santé retrouvée du marché du travail y a sans doute beaucoup contribué. Les réformes menées au début des années 2000 ont permis le recul du taux de chômage à son plus bas niveau depuis plus de 20 ans (6,4 % en août 2015). Certaines régions, dans le sud du pays, connaissent même désormais le plein emploi.

Reste « la » grande question : faut-il parler allemand ? La réponse est oui (sauf exception). Mais ne dramatisez pas : il existe des cours. Et une fois sur place, on est vite dans le bain !



SOMMAIRE

1. RECHERCHE D'EMPLOI

13

1.1 Préparer sa recherche

14

Recommandations pour postuler

14

Le dossier de candidature

15

Le curriculum vitae

17

La lettre de motivation

18

L'entretien

18

Le contrat de travail

29

Les salaires

1.2 Bourses et programmes de mobilité

22

De l'Union européenne (emploi, stage, apprentissage)

24

Des pouvoirs publics français

25

Des conseils régionaux

28

Bourses et programmes du gouvernement allemand

1.3 Travailler dans le franco-allemand

30

Associations et organismes transfrontaliers

31

Les bonnes adresses du franco-allemand

33

Cabinets de recrutement franco-allemands

33

Clubs d'affaires et réseaux

1.4 Recherche par secteurs

35

Sites pour la recherche d'un premier emploi

35

Informations sur un métier donné

36

Enseignants, éducateurs, lecteurs, assistants

37

Chercheurs

38

Culture

38

Sciences politiques et sciences humaines

38

Architecture

39

Gestion-comptabilité

39

Commerce-marketing

39

Métiers de la finance

39

Juristes

39

Ingénieurs

40

Ingénieurs agronomes

40

Industrie agroalimentaire

40

Métiers de la santé

41

Kinésithérapeutes

41

Métiers d'avenir dans le développement durable

41

Énergies renouvelables

41

Artisanat

Tourisme, hôtellerie-restauration

42

Économie collaborative

42

1.5 S'informer, entreprendre

42

Salons professionnels

42

Répertoires d'entreprises

43

Prospection de marchés en Allemagne

44

Créer son entreprise en Allemagne

44

Start up

45

Travailleurs indépendants

45

Pour les seniors

45

2. FORMATION PROFESSIONNELLES, STAGES, « PETITS BOULOTS », VOLONTARIAT

49

2.1 Me réorienter, pourquoi pas ?

50

Formation professionnelle franco-allemande

50

Apprentissage transfrontalier

51

2.2 Les stages

52

Informations générales : Quelle est la différence entre un

52

job, un stage et un trainee ?

52

Faire des études et travailler en parallèle

53

Statut du stagiaire, contrat /convention de stage ou pas

55

Indemnités de stage

56

Reconnaissance du stage, certificat de stage ou de travail

56

2.3 Bourses de mobilité

57

Bourses attribuées dans le cadre d'un stage

57

Bourses de recherche

59

Les fondations

60

Adresses utiles et programmes de mobilité

60

2.4 Recherche par secteur

61

Travail saisonnier

61

Candidature spontanée

62

Les volontariats

64

Le service volontaire européen (SVE)

64

Le Volontariat franco-allemand

64

Le Volontariat écologique franco-allemand

64

Le Volontariat franco-allemand des territoires

64

Animation, culture, artistes	65
Apprentis, artisans, agriculteurs	65
Hôtellerie-restauration, tourisme	66
Secteur scientifique	66
Universités jumelées	67
Juristes	67
Travail au pair	68
Action sociale, humanitaire, woofing, chantiers	69
Stage de langue pour accompagnateurs, enseignants	69

3. PRÉPARER SON DÉPART 73

3.1 Formalités administratives, conditions de séjour	74
Assurance maladie	74

3.2 Informations sur votre statut	75
Salariés	75
Stagiaires et jeunes expatriés	76
Expa-conseil	76

3.3 Guides d'informations	77
Guide d'information du côté français	77
Guide d'information du côté allemand	77
Je vais être transfrontalier	78
Fiscalité	79

3.4 Frais à prévoir lors d'une expérience professionnelle	80
Logement	80
Budget pour un étudiant	81
Véhicules	83
Consommation	83

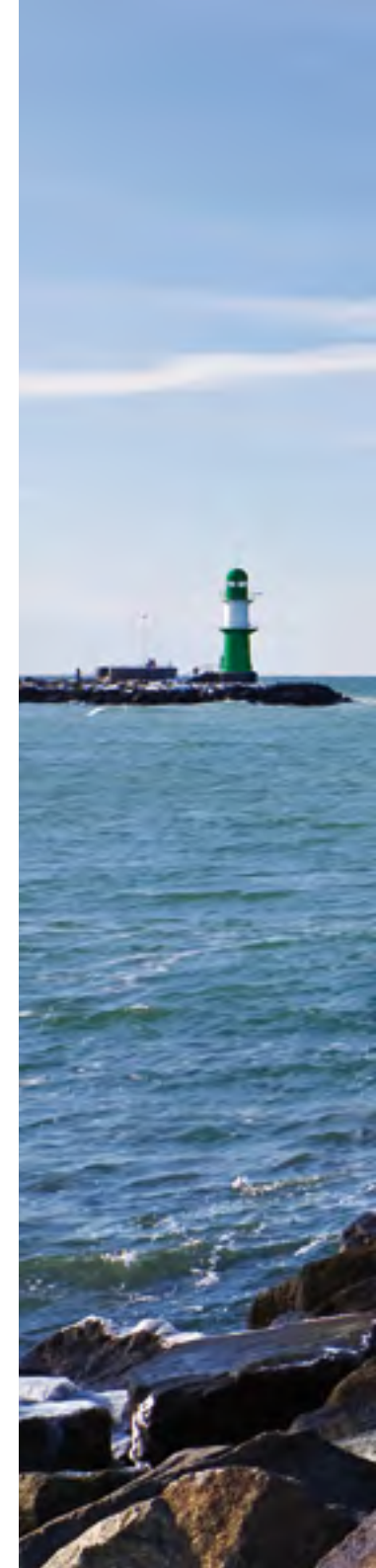
3.5 Équivalences de diplômes, Berufenet, Anabin	84
--	-----------

3.6 Que dois-je savoir si je souhaite étudier en Allemagne ?	86
Vie étudiante, réductions étudiantes	86

3.7 Et si je ne parle pas allemand ?	89
---	-----------

3.8 Informations sur l'interculturalité	91
--	-----------

Éditeur et crédits	92
Carte de l'Allemagne	93
Notes	94





1. RECHERCHE D'EMPLOI

1.1 PRÉPARER SA RECHERCHE

RECOMMANDATIONS POUR POSTULER

Il est indispensable de maîtriser la langue allemande, de formuler votre demande dans cette langue (même pour les filiales d'entreprises françaises) et de faire preuve d'une réelle motivation.

Vous devez présenter un dossier de candidature complet, actualisé et soigné. Il doit être bien présenté, sans faute d'orthographe, et refléter votre personnalité. C'est en effet votre carte de visite auprès des entreprises. Votre dossier de candidature devra être adapté au poste que vous visez. (N'hésitez pas à demander conseil aux organismes cités dans cette brochure).

LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Voici tout d'abord quelques astuces :

Un dossier envoyé par voie postale se présentera sous la forme d'une pochette en plastique transparent contenant les différents documents cités plus loin. Ainsi, il pourra être réutilisé plusieurs fois car les entreprises le renvoient souvent au postulant.

Le papier utilisé doit être blanc et de bonne qualité (90-100 gr / format A4).

Il est recommandé de ne pas plier la lettre et d'utiliser une enveloppe A4 avec fenêtre (cela ne se fait pas d'écrire l'adresse à la main sur l'enveloppe).

Aujourd'hui, la candidature électronique est cependant devenue le moyen le plus usuel et le plus rapide pour postuler.

Il est recommandé d'envoyer votre lettre de motivation et votre dossier de candidature en fichier joint, de préférence dans un format répandu tel que **.doc** ou **.pdf**.

Vérifiez que tous vos documents peuvent être lus et imprimés sans problème. Regroupez et envoyez vos documents ensemble. Évitez de les envoyer un par un.

L'inconvénient de la candidature électronique réside dans le fait que les entreprises n'y répondent pas automatiquement. Dans ce cas, si vous n'avez reçu aucune nouvelle **au-delà de deux semaines**, n'hésitez pas à **téléphoner** et à demander si votre C.V. est bien arrivé.

La candidature électronique peut s'effectuer de manière encore plus simple : certaines entreprises disposent d'une rubrique consacrée au recrutement. Il suffit alors de compléter en ligne les champs demandés par l'entreprise et de valider.

Si cette formule paraît relativement simple, elle présente aussi des inconvénients. Ainsi, certains recruteurs utilisent des **moteurs de recherche** qui sélectionnent par **mots-clés** les candidatures présentes dans la base de données.

Si vous n'avez pas entré les bons mots-clés, vous n'apparaîtrez pas parmi les postulants.

Il faut donc être très vigilant quant au choix des mots-clés.

VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE DOIT CONTENIR :

- votre lettre de motivation (*Bewerbungsschreiben*)
- votre C.V. (*Lebenslauf*) agrémenté de votre profil de compétence (*Kompetenzprofil*)
- les photocopies de :

- vos certificats de travail (*Arbeitszeugnisse*)
- vos diplômes universitaires (*Hochschulzeugnisse*) ou
- vos certificats de formation (*Ausbildungszeugnisse*)
- vos diplômes de l'enseignement secondaire
- certificats de langue (*Zertifikate*)
- vos attestations de stage
- un échantillon de votre travail (*Arbeitsproben*) : pour les artistes un press-book par exemple, pour les journalistes un article. Cela doit correspondre à votre métier.
- vos références (*Referenzen*)

La candidature doit avant tout être soignée. En ouvrant votre dossier, l'employeur doit trouver votre C.V., puis la lettre de motivation et enfin les documents annexes (*Anlagen*). Si les documents annexes représentent plus de 6 pages, vous pouvez faire un sommaire.

Vous devez fournir les justificatifs concernant votre formation et vos expériences citées dans le C.V. :

- photocopies des diplômes classées par ordre chronologique (du plus ancien au plus récent)
- justificatifs de stages, attestations des employeurs précédents, justificatifs de participation à diverses formations...

LE CURRICULUM VITAE (**LEBENS-LAUF**)

Il ne correspond pas vraiment au C.V. français.

La première page doit capter l'attention. Ce qui est important doit y figurer. Pour les jeunes sans expérience professionnelle, le C.V. ne doit pas dépasser une page.

Pour les personnes avec expérience, il se présente sur 2 pages. La troisième page est tolérée pour les personnes ayant une grande expérience avec de nombreux projets.

Le C.V. doit respecter une certaine structure et s'intituler « *Lebenslauf* ».

Choisissez une écriture sérieuse : *Times new roman 12, Arial 11, Tahoma ou Verdana*.

Couleur : noir

Le C.V. doit être clair et bien disposé et donner une information par ligne. Ne faites jamais de phrase, évitez les conjonctions de coordination telles que « *und* » et « *somit* », utilisez plutôt des tirets.

Il peut suivre l'ordre chronologique ou antichronologique et est agrémenté d'une photo récente, vous mettant à votre avantage (authentique, sérieuse et souriante).

Si vous êtes jeune, commencez votre C.V. à partir du bac. Dans les autres cas, vous pouvez commencer par citer votre dernière expérience.

Le contenu doit être adapté à la fonction à laquelle vous souhaitez postuler.

Votre C.V. devra être signé à la main en bas de la page, en bleu, avec vos nom et prénom.

Soyez prêt à recevoir un bref appel téléphonique, un e-mail ou un appel sur Skype après avoir envoyé votre C.V. Indiquez plusieurs moyens de vous contacter : e-mail, adresse postale, numéro de téléphone, numéro de portable, pseudo Skype, etc.

Préparez-vous à utiliser Skype avec un micro et une caméra pour un entretien. Vous pouvez télécharger ce logiciel gratuitement.

PRÉSENTATION DU C.V. :

Titre *Lebenslauf*

- En haut à gauche :
 - Prénom et nom de famille
 - Adresse postale
 - Tél. et e-mail
 - Date de naissance ou âge
 - État civil (célibataire, enfants...)
 - Pour une femme dont les enfants sont en bas âge et bénéficient d'un mode de garde, signifier « *betreuungsgewährleistet* »
 - Nationalité
- En haut à droite : photo

STRUCTURE DU C.V. :

Votre formation :

- secondaire
 - Nom de l'établissement, type d'école et de spécialité, et diplôme de fin d'études baccalauréat avec disciplines
 - Si vous avez fait une formation professionnelle, ajoutez le nom de l'entreprise formatrice
- supérieure
 - Nom de l'université/école et de ses spécialités
 - Lieu, date, durée, disciplines, sujet de mémoire
 - Type de diplôme (*Diplom, Bachelor, Master*)
 - (Vous pouvez également joindre une plaquette de présentation de votre institut de formation.)

Vous pouvez préciser entre parenthèses l'équivalent du diplôme ou de la formation si elle n'existe pas en Allemagne (voir chapitre sur l'équivalence de diplôme). Précisez si vous avez effectué un service civil ou militaire.

Votre parcours professionnel :

(Attention, toutes les dates doivent concorder)

Description précise de votre fonction en quelques mots-clés :
Secteur d'activité, société, poste, durée (pour le nom de l'entreprise, évitez les abréviations)
Fournissez les mêmes renseignements pour les formations professionnelles et les stages effectués, en précisant les dates et en joignant les certificats en annexe.

Maîtrise des langues étrangères :

Langue maternelle
Langues étrangères
Quel est votre niveau réel ?
Konversationssicher, sehr gut in Wort und Schrift, fließend, gut in Wort und Schrift



Conseil : ne vous vantez pas d'être bilingue, écrire plutôt « *verhandlungssicher in Wort und Schrift (muttersprachliches Niveau)* ».

Vous pouvez indiquer les niveaux de compétences européens (A, B, C, etc...) mais certaines entreprises ne les connaissent pas vraiment.

Indiquez si vous avez séjourné à l'étranger. L'employeur s'attend en général à ce que votre niveau d'anglais soit excellent, comme celui des postulants allemands.

Informatique (EDV)

Différents langages, programmes, logiciels

Capacité à travailler en équipe (*Teamfähigkeit*)

Compétences sociales (engagement associatif)
Soft skills (flexibilité, mobilité, compétences interculturelles)

Nommez trois centres d'intérêt concrets

Lire, écouter de la musique, voyager, ...
(Évitez de citer des sports à risque du type parapente)



Conseils :

Votre C.V. ne doit pas présenter de « lacunes » : si vous n'avez pas travaillé pendant trois mois, il faut savoir le justifier de façon positive.
(ex. : Vous avez participé à un cours de langue pour parfaire vos connaissances, vous vous êtes occupé d'un membre de votre famille, vous avez changé de voie professionnelle...)



Ne jamais dire que vous êtes sans emploi (*arbeitslos*) mais à la recherche d'un emploi (*arbeitsuchend*).

N'oubliez pas d'énumérer le nombre de documents annexes et de signer en bleu.

LA LETTRE DE MOTIVATION (*BEWERBUNGSSCHREIBEN*)

Elle doit se différencier des autres lettres de candidature, attirer l'attention.
Vous êtes en concurrence avec d'autres candidats !

Cette lettre est votre carte de visite.
Elle ne doit pas faire plus d'une page.

N'oubliez pas de citer la référence de l'annonce à laquelle vous répondez.

Elle est constituée de trois à cinq paragraphes aérés présentés en bloc ou alignés à gauche.

Il faut rédiger des phrases courtes et employer des formules positives et écrire correctement le nom de son interlocuteur. Évitez trop de pronoms personnels (je, moi).

La lettre de motivation doit commencer par « vous » et terminer par « nous ».

LA LETTRE DE MOTIVATION SUIT LE CONCEPT AIDA :

(<http://www.gruenderszene.de/lexikon/begriffe/aida-prinzip>)

> **A** pour attirer l'**ATTENTION** ; en deux phrases, expliquer votre motivation
Pourquoi, par exemple, postulez-vous chez Mercedes et pas chez Porsche ?
Connaître les valeurs de la société.

> **I** pour **INTEREST** ; en deux ou trois phrases, exposer vos qualifications (« *Meine Arbeitsweise ist durch... gekennzeichnet* ») et dire en quoi elles sont en adéquation avec le profil recherché.
Ne récitez pas votre C.V. mais dites quelles sont vos compétences et comment vous les avez acquises.

> **D** pour **DESIRE** ; l'objectif de cette lettre est d'être invité à un entretien, il faut donner envie de vous rencontrer. En deux phrases, expliquez pourquoi vous êtes la bonne personne.

> **A** pour **ACTION** ; la lettre doit répondre aux questions suivantes :

Wie habe ich von dieser (Praktikums)stelle erfahren?

Où ai-je appris l'existence de ce poste ?
Von welchen meiner Fähigkeiten kann die Firma profitieren?

Qu'est-ce que j'apporte comme compétences à l'entreprise ?

Warum bin ich der/die Richtige? Pourquoi suis-je la bonne personne ?

Inwiefern kann die Firma von meiner Arbeit profitieren?

Dans quelle mesure mon travail profitera-t-il à l'entreprise ?

Elle précise :

- votre expérience professionnelle

- votre projet professionnel
- vos atouts
- l'intérêt que vous portez à cette entreprise et ce que vous pouvez lui apporter
- votre disponibilité et vos souhaits.

Intéressez-vous à ce que fait la société et personnalisez votre lettre en l'adressant à une personne précise. Vous pouvez obtenir cette information en téléphonant à l'entreprise ou en consultant son site internet.

S'il s'agit d'une réponse à une offre d'emploi, envoyez exactement ce qui est demandé et n'hésitez pas à demander conseil aux organismes spécialisés dans le traitement des offres ou à consulter les différents sites internet.



Important

Gardez une copie de chacune de vos lettres de motivation et rangez-la avec l'offre d'emploi et les informations que vous avez recherchées sur l'entreprise. Si vous êtes convoqué à un entretien, ces documents vous seront très utiles.

Vous trouverez des modèles de C.V. et de lettres de motivation sur différents sites, dont :

www.staufenbiel.de
(Ratgeber & Service Bewerbung)
www.bewerbungsratgeber24.de
(Ce site propose gratuitement des lettres de motivation et des exemples de C.V. pour 130 métiers ainsi qu'un lien direct avec la banque de données « Berufenet » sur les métiers.)
<https://lernboerse.arbeitsagentur.de/aktiv/durchstarten/index.html>
www.JobRobot.de
www.karrierefuehrer.de
www.jova-nova.com
www.authentisch-bewerben.info
www.bewerbungsstrategie.de
www.bewerbungsdschungel.com

L'ENTRETIEN (VORSTELLUNGSGESPRÄCH)

Félicitations ! Vous avez décroché un entretien, vous avez réussi les étapes antérieures et vous faites partie d'une poignée de personnes sélectionnées. Il s'agit maintenant de convaincre l'entreprise de vous choisir.

Voici quelques observations :

- Relisez votre lettre de motivation, analysez quels sont vos points forts, lesquels sont les plus intéressants pour l'entreprise.
- Qu'est-ce qui vous a incité à postuler auprès de cette entreprise en Allemagne ? Votre famille est-elle prête à vous suivre ? Combien de temps pensez-vous rester en Allemagne ?
- Que connaissez-vous de l'entreprise ?
- Quels sont vos atouts pour le poste proposé ?
- Demandez-vous dans quelles conditions vous souhaitez travailler, quelles sont vos limites (lieu de travail, horaires, flexibilité, mobilité).
- Demandez-vous ce que vous attendez en termes de salaire et comparez avec ce qui se fait sur le marché.

LE CONTRAT DE TRAVAIL

Le site suivant renseigne sur les différents types de **contrats de travail existants**, ce qui vous offre un point de comparaison si vous doutez de la façon dont le vôtre est rédigé :

www.arbeitsratgeber.com

Les conventions collectives (*Tarifverträge*) sont très importantes en Allemagne. Elles ont une fonction de protection et d'organisation. La convention collective fixe par exemple la base d'une rémunération,

les horaires de travail, la durée des congés payés et les délais de préavis.
www.tarifvertrag.de

Informations sur les conventions collectives (*Tarifverträge*) :

www.boeckler.de

LES SALAIRES

Informations sur les salaires (354 métiers) :

www.lohnspiegel.de, rubrique

« Lohn-und-Gehalts-Check »

- N'abordez jamais la question du salaire **avant** l'employeur, renseignez-vous auparavant, par exemple ici. Rapport 2015 :
<http://www.stepstone.de/gehaltsreport/>
www.focus.de (avec le mot-clé *Gehalt*)
www.personalmarkt.de
Comparateur de salaires
<http://www.gehaltsvergleich.com/>

Les salaires dépendent :

- de votre qualification
- du land dans lequel vous travaillerez (la Hesse, le Bade-Wurtemberg et la Bavière sont ceux où les salaires sont les plus élevés)
- de la taille de l'entreprise
- du secteur d'activité

- Analysez aussi les éventuels avantages tels que les frais de déménagement, frais de déplacement, véhicule de fonction, sport sur le lieu de travail, horaires flexibles, assurances, épargne salariale.

N'hésitez pas à consulter la convention collective –*Tarifvertrag*– de l'entreprise (s'il y en a une) :

www.arbeitsratgeber.com

www.tarifvertrag.de

- Le jour J, prévoyez de partir à l'avance pour ne pas être stressé.

SALAIRE MINIMUM :

Il existe un salaire minimum de **8,50 euros**. Certains secteurs ont signé une convention et proposent un autre salaire minimum (voir le site de l'Office fédéral des statistiques) :
<http://t1p.de/ooaf>
<https://www.destatis.de/DE/ZahlenFakten/GesamtwirtschaftUmwelt/VerdiensteArbeitskosten/Mindestloehne/Tabellen/MindestlohnDeutschland.html>
<http://www.mindest-lohn.org/>

Informations très complètes du ministère fédéral du Travail et des Affaires sociales :
<http://www.bmas.de/DE/Themen/Arbeitsrecht/Mindestlohn/inhalt.html>
Informations sur les secteurs d'activité ayant signé un accord de salaire minimum :
www.boeckler.de/pdf/ta_mindestloehne_aentg.pdf

Temps de travail moyen par semaine : entre **37 et 40 heures**

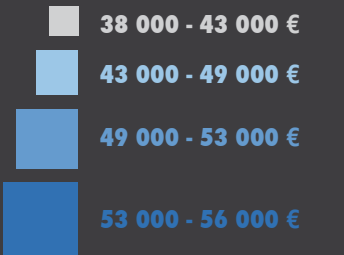
Informations sur le travail intérimaire et à temps partiel (*Leiharbeit/Zeitarbeit*), le salaire minimum et les jours de congés :
www.lohnspiegel.de/main/mindestloehne

Congés payés : entre **27 et 30 jours** selon la convention collective

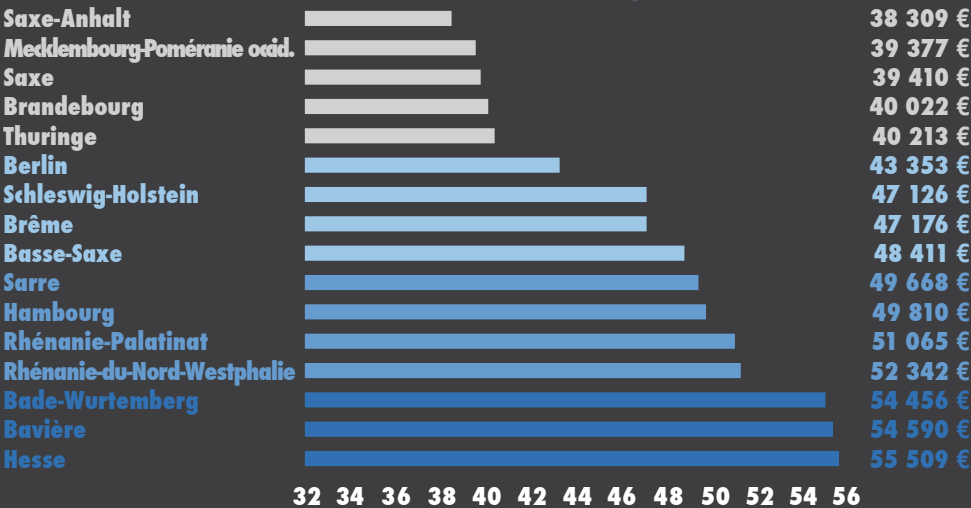
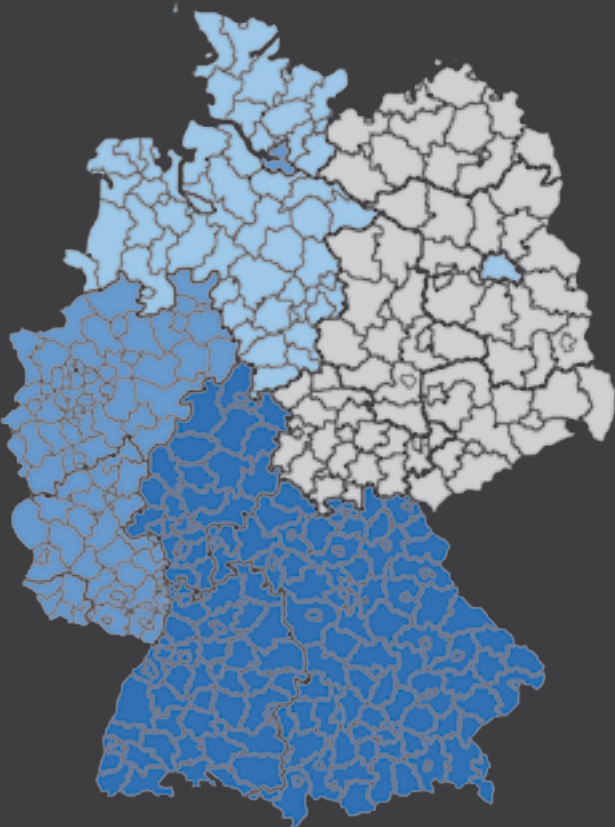
Retraite : Depuis 2012, l'âge légal de départ à la retraite est fixé à **67 ans**. Les personnes ayant cotisé 45 ans peuvent cependant partir plus tôt.

MOYENNE DES SALAIRES

annuels par régions

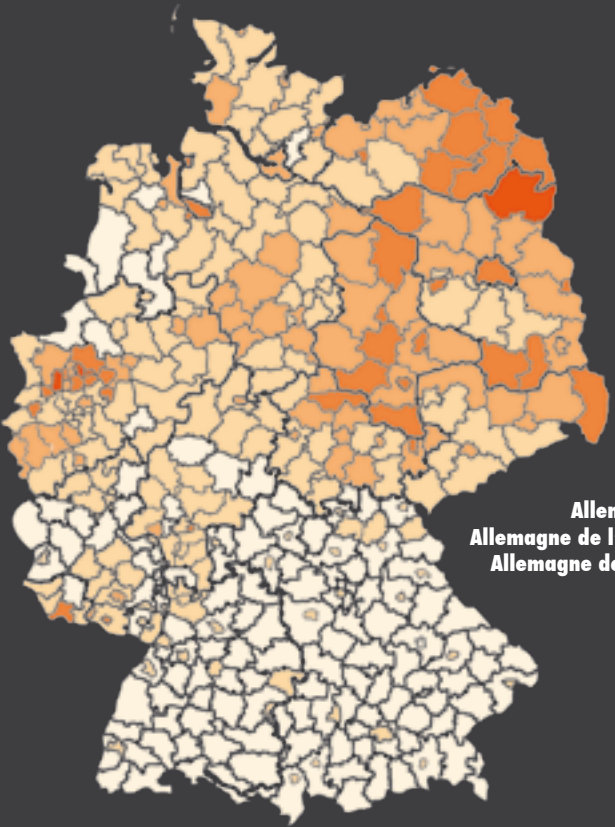
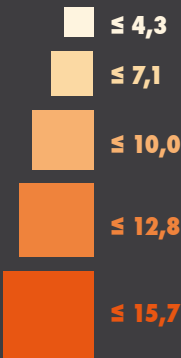


52 000 €
Salaire brut moyen d'un cadre en
Allemagne (part variable comprise)

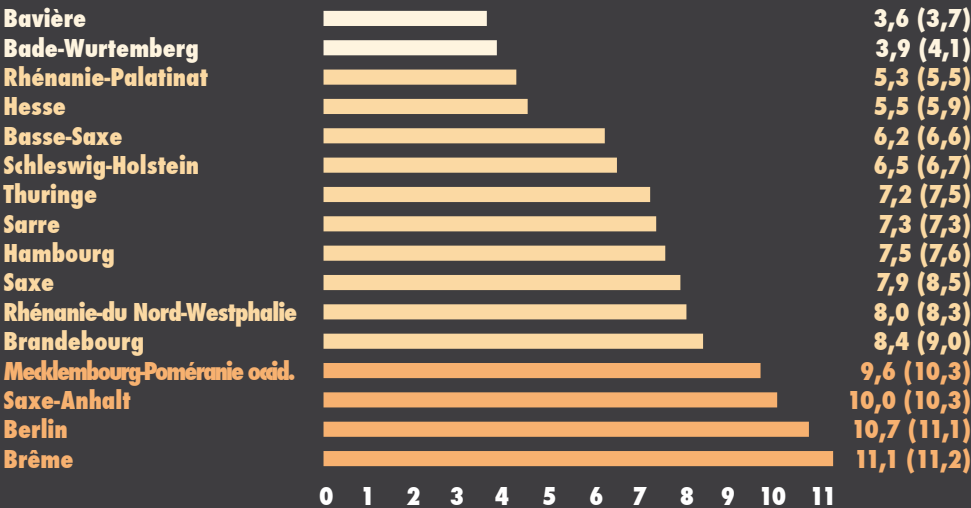


TAUX DE CHÔMAGE EN %

en août 2015



Allemagne 6,4 (6,7)
Allemagne de l'ouest 5,8 (6,0)
Allemagne de l'est 9,0 (9,4)



1.2 BOURSES ET PROGRAMMES DE MOBILITÉ

DE L'UNION EUROPÉENNE (EMPLOI, STAGE, APPRENTISSAGE)

Les services européens de l'emploi EURES forment un réseau de coopération qui a pour vocation de faciliter la libre circulation des travailleurs au sein de l'Espace économique européen. EURES renseigne sur les emplois vacants dans 31 pays européens, ainsi que sur les possibilités d'emploi, d'éducation et de formation en Europe. Le réseau s'appuie sur un maillage humain de plus de 850 conseillers EURES répartis dans toute l'Europe et quotidiennement en contact avec des demandeurs d'emploi et des employeurs.

Une fonction de recherche vous permet de trouver le conseiller EURES le plus proche de votre domicile. Votre CV doit être rédigé en anglais et déposé en ligne.
<https://ec.europa.eu/eures/public/fr/homepage>

« Ton premier emploi EURES »

Le programme « Ton premier emploi EURES » vise à aider les jeunes Européens âgés de 18 à 35 ans à trouver **un emploi, un stage ou un apprentissage** dans un autre pays de l'Union européenne. Le contrat sera d'une durée minimum de 6 mois.

Pour cela, vous devez vous enregistrer sur la plateforme Internet. Ce programme propose un encadrement et différents services particulièrement intéressants.

Des aides financières sont proposées

aux demandeurs d'emploi pour couvrir une partie des frais de déplacement, leur permettant de se rendre dans un autre pays européen pour passer un entretien ou commencer un nouvel emploi. Pour les demandeurs d'emploi présélectionnés, une formation préparatoire, linguistique ou autre, un soutien pour la reconnaissance des qualifications et un tutorat, en particulier pour les stagiaires et les apprentis, font partie de ce programme.
http://yourfirsteuresjob.eu/fr/how_does_the_initiative_work_fr
<http://yourfirsteuresjob.eu/fr/home>
info@yourfirsteuresjob.eu

Si vous souhaitez travailler en Allemagne dans le cadre de ce programme, vous pouvez vous mettre en relation avec la ZAV (*Auslands- und Fachvermittlung*) : **Zentralstelle Auslands- und Fachvermittlung (ZAV)**
ZAV InfoCenter
www.zav.de
Incoming@arbeitsagentur.de
Tél. : (00 49) 228 713 1313

Vous pouvez aussi envoyer un e-mail en anglais ou en allemand à Madame Gesa Schiller, qui peut vous informer sur ce programme en Allemagne :
gesa.schiller@cjd.de
CJD Frechen /CJD Köln
Tél.: (00 49) 2234 516 184
<http://www.cjd-bbw-frechen.de/internationale-arbeit/aktuelle-projekte/your-first-eures-job/your-first-eures-job-junge-jobsuchende/>

ERASMUS +

QU'EST CE QUI A CHANGÉ PAR RAPPORT À ERASMUS ?

Réagencé en 2014, ERASMUS + s'adresse à tous les publics : aux scolaires, aux apprentis, aux adultes ainsi qu'aux étudiants. Il se veut plus ambitieux, plus ouvert et plus souple. Stages, études et formation professionnelle sont intégrés au programme. Les bourses de mobilité s'adressent à tous, leur montant est modulable selon les pays. Les demandeurs d'emploi peuvent également profiter du programme Erasmus+. Un accompagnement linguistique est proposé via une plateforme Internet, les cours en ligne sont gratuits.
<http://www.agence-erasmus.fr/>
N'hésitez pas à consulter ces sites, tous les nouveaux programmes 2014-2020 y sont présentés.
<http://www.erasmusplus.fr/penelope/>
<http://penelope.2e2f.fr/>
http://ec.europa.eu/education/index_fr.htm

Stages Erasmus pour les étudiants

Le programme Erasmus permet aux étudiants de suivre des études dans un pays européen, mais aussi d'effectuer un **stage en entreprise**.

Dès la première année de vos études, vous pouvez effectuer un stage de **3 à 12 mois** dans une entreprise européenne et bénéficier d'une convention de stage. Chaque établissement d'enseignement supérieur (université, institut, conservatoire, école, lycée - pour le cursus BTS -) signataire d'une charte. Le programme Erasmus élargi définit

ses procédures et son calendrier pour l'organisation des stages (préparation, suivi, reconnaissance académique).

Vous ne pouvez postuler à ce programme qu'une seule fois durant vos études supérieures. Renseignez-vous auprès du bureau des relations internationales de votre établissement.
<http://www.2e2f.fr/page/erasmus-mobilite>

MOBILITÉS POUR LES ÉTUDIANTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR :

Période d'études : à partir de la 2^{ème} année d'études supérieures pour une durée de 3 à 12 mois à destination d'un établissement d'enseignement supérieur signataire de la charte **ERASMUS** situé dans un des pays participants.

Période de stage : dès la 1^{ère} année d'études supérieures pour une durée de 2 à 12 mois à destination d'une structure d'accueil (entreprise) située dans un des pays participants. Pour les étudiants, il est maintenant possible de partir en mobilité pendant douze mois non consécutifs (par exemple, deux fois six mois dans deux pays différents).
<http://www.agence-erasmus.fr/page/erasmus-plus-enseignement-superieur>

MOBILITÉS POUR LES ENSEIGNANTS ET LES PERSONNELS DANS UN ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT,

d'une durée de 2 jours à 2 mois, hors temps de voyage, à destination des pays participants :
pour une activité d'enseignement de 8 heures minimum dans d'un établissement d'enseignement supérieur signataire de l'ECHE situé dans un des pays participants.
pour une activité de formation : période de formation/de stage/d'observation, **au sein d'une entreprise** ou d'un établissement de l'enseignement supérieur (y compris cours structurés, formation linguistique). Les conférences sont inéligibles.

<http://www.erasmusplus.fr/penelope/fiches/18/mobilite-enseignement-superieur-2015>

Stage de mobilité pour les employés du secteur privé et les enseignants désireux de découvrir le monde de l'entreprise dans un autre pays européen : possibilité de partir dans le cadre du programme ERASMUS + pour une durée d'un jour à six semaines
www.europe-education-formation.fr/erasmus.php

EUROMED

Le programme Erasmus+ (2014-2020) intègre désormais la coopération euro-méditerranéenne. Les perspectives de mobilité Erasmus pour les étudiants sont aussi ouvertes aux pays du bassin méditerranéen.
<http://www.agence-erasmus.fr/theme/11/euromed>

EUROGUIDANCE

Informations sur les études en Europe, les stages, les programmes européens, les lieux ressources utiles, les réseaux pertinents.
Vous êtes un lycéen, un étudiant, un salarié, un demandeur d'emploi, un jeune en formation à la recherche d'informations sur les stages en Europe, les études, les cours de langues ?
<http://www.euroguidance-france.org/>

EURODESK/CIDJ

Eurodesk est un service d'information sur l'Europe soutenu par la Commission européenne dans le cadre du programme Jeunesse.

Eurodesk s'adresse aux jeunes. C'est un **lieu de ressources documentaires** qui propose un panorama complet des dispositifs facilitant la mobilité des jeunes en Europe. Ce service vous guide dans votre recherche d'aides financières et met à disposition des informations pertinentes sur la mobilité en Europe.
Eurodesk est coordonné par le CIDJ de Paris au niveau national, les BIJ (Bureaux information jeunesse) et les CRIJ (Centres régionaux d'information jeunesse) au niveau régional.
<http://www.cidj.com/>

DES POUVOIRS PUBLICS FRANÇAIS

APRECA

Stages professionnels de 3 semaines à 9 mois dans tous les secteurs d'activité.

L'APRECA est un organisme de formation qui œuvre pour la mobilité depuis plus de 20 ans. Grâce à son réseau, il propose aux personnes en recherche d'emploi, aux apprentis et aux étudiants de leur trouver

un stage qualifié en entreprise, notamment en Allemagne.
Cette prestation comprend également les assurances, le conseil sur les transports, les activités culturelles, le suivi logistique et pédagogique, le bilan et l'évaluation du stage.
L'APRECA propose aux candidats une **formation linguistique de une à quatre semaines pendant le mois qui précède le stage en entreprise**. Le cours se déroule dans le pays d'accueil. Une préparation spécifique aux examens et tests (TOEIC, BULATS, Cambridge...) est possible.

Le financement du séjour est assuré directement par les stagiaires. Toutefois, dans de nombreux cas, ils ont la possibilité de bénéficier d'aides financières allouées par les pouvoirs publics (État, collectivités, partenaires sociaux, etc.).

L'APRECA travaille avec les régions Champagne-Ardenne, Bourgogne et Île-de-France.
Tél. : 03 26 85 11 75
www.apreca.net
apreca@apreca.net

DES CONSEILS RÉGIONAUX

Les conseils régionaux proposent des programmes de mobilité internationale : N'hésitez pas à consulter celui de votre région. Voici un aperçu des aides de certains conseils régionaux.

MOBIL'ACCESS

Le conseil régional d'Île-de-France, propose le programme **MOBIL'Access aux apprentis et jeunes diplômés (bac +3) inscrits à Pôle Emploi**.

Éligibilité :

- Vous résidez en Île-de-France.
- Vous êtes demandeur d'emploi au moment

du départ.

- Vous avez plus de 18 ans.
- Votre projet de départ est en lien avec votre parcours vers l'emploi.

Vous souhaitez aller à l'étranger pour :

- une formation (de 1 à 6 mois)
- un stage (de 3 à 6 mois)
- un emploi ou un petit boulot (de 3 à 12 mois)
- un volontariat (3 à 12 mois)

La Région a délégué à deux organismes (l'AFEC et l'IERF) la gestion de Mobil'Access. Ils proposent de vous aider à réaliser votre projet de départ dans le cadre d'un suivi individualisé (aide à la recherche d'emploi, à la rédaction de CV, information sur les formalités administratives...) et d'un suivi pendant et après le séjour (bilan et évaluation).
La région Île de France vous accorde un « coup de pouce financier » de 500 euros.

Pour des renseignements généraux sur les dispositifs de mobilité européenne et internationale proposés par la Région, consultez la plateforme dédiée du **Conseil régional d'Île-de-France** :
www.iledefrance.fr
<http://www.iledefrance.fr/mobil-access-individuel-collectif>
Tél. : 0 810 18 18 18

Si vous êtes demandeur d'emploi issu d'un établissement de l'enseignement supérieur

et souhaitez partir avec Mobil'Access, n'hésitez pas à contacter l'**AFEC Europe** :
mobilaccess.afec@gmail.com
afec-europe@wanadoo.fr
Tél. : 01 53 36 83 45 ou 01 53 36 88 26
www.afec-europe.fr
Si vous êtes demandeur d'emploi issu d'un CFA ou d'une mission locale, n'hésitez pas à contacter l'IERF :
IERF (Institut européen de recherche et de formation)

Tél. : 01 46 07 77 06
contact@ierf.net
<http://ierf.net/>

Ces deux associations offrent aux demandeurs d'emploi âgés de 18 à 35 ans et résidant en Île-de-France des opportunités de stage en entreprise de 12 à 13 semaines en Europe **dans le cadre d'Erasmus+**. Les départs sont collectifs ou individuels, une bourse est également allouée.

Vous trouverez de nombreuses infos sur leur site internet.

AMIE

Programme pour les étudiants d'Île-de-France
L'AMIE s'adresse aux étudiants inscrits en licence ou en master dans un des établissements partenaires franciliens, et devant effectuer un stage professionnel ou un séjour d'études lié à leur formation pour une durée supérieure à un mois. Votre contact est le service des relations internationales ou celui des bourses de votre établissement.
Numéro Azur : 0 810 18 18 18 (prix d'un appel local)
<http://www.iledefrance.fr/aides-regionales-appels-projets/aide-mobilite-etudiants-amie>

AMIE BTS

<http://www.iledefrance.fr/aides-regionales-appels-projets/appel-projet-aide-mobilite-internationale-etudiants-bts-amie-bts>

Aide à la mobilité pour les apprentis d'Île-de-France
La Région a pour objectif d'aider les CFA à organiser des séjours à caractère professionnel et culturel ainsi que des stages professionnels à l'international :
<http://www.iledefrance.fr/aides->

[regionales-appels-projets/dispositif-regional-aide-mobilite-internationale-apprentis](#)

LE CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE

propose une bourse pour les jeunes. Elle peut accompagner des projets de stages ou de séjours d'études à l'étranger de jeunes lycéens des filières professionnelles, d'apprentis ou d'étudiants, en BTS-DUT, en master et en formation sanitaire et sociale. La sélection des candidats est réalisée par les établissements auxquels les candidats sont rattachés.

http://jeunes.bretagne.bzh/jcms/prod_196054/bourse-jeunes-a-l-internationaljeunesinternational@bretagne.bzh

En Bretagne, Jeunes à Travers le Monde, association de loi 1901 créée en 1990 et agréée Jeunesse et Éducation Populaire, a pour objet de favoriser la mobilité internationale des jeunes de 18 à 30 ans. Quel(le) que soit votre projet ou votre situation, ils peuvent vous informer, vous accompagner dans vos démarches et éventuellement vous apporter un soutien financier. Les départs peuvent être individuels.
N'hésitez pas à consulter leur site. Leur site réunit de très nombreuses offres tant pour une expérience professionnelle, un stage, un volontariat, un séjour au pair, un projet citoyen, du woofing...

Jeunes à travers le monde (JTM)

Tél. : 02 99 78 35 36
jtm.info@international-jtm.com
www.international-jtm.com/

Si vous habitez en Bretagne, le **Centre culturel franco-allemand de Brest - Maison de l'Allemagne** peut transmettre vos C.V. et lettres de motivation (en allemand et en français) à ses contacts établis dans différentes régions d'Allemagne en vue d'un stage. Ce centre peut également vous

orienter vers des organismes spécialisés.
Centre culturel franco-allemand - Maison de l'Allemagne :
Tél. : 02 98 44 64 07
<http://mda.infini.fr/>
mdabrest@infini.fr

UNION RÉGIONALE BRETAGNE DES ASSOCIATIONS FRANCO-ALLEMANDES

105 rue de Siam
29200 Brest
Tél. / Fax : 02 98 44 64 07
mda@infini.fr
<http://urb.free.fr/>

RÉGION PACA

Le programme FAJE propose aux **jeunes diplômés demandeurs d'emploi** de suivre une formation d'accompagnement de 8 semaines en région (bilan personnel et professionnel, projet professionnel, outils de recherche d'emploi, recherche d'une mission à l'étranger ...) suivie d'une mission professionnelle de 6 mois dans une entreprise ou une association située à l'étranger.

Au cours de la période de formation, les bénéficiaires sont rémunérés en tant que stagiaires de la formation professionnelle par la Région ou conservent leurs droits auprès de Pôle Emploi s'ils en ont acquis. Pendant la mission professionnelle à l'étranger, une bourse de 700 euros leur est accordée ainsi qu'une aide au voyage.

Pour qui ?

- Jeunes âgés de moins de 30 ans au 31/12/2015 résidant en région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- Titulaires d'un diplôme bac+3 minimum, (diplôme d'État ou diplôme inscrit au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) exclusivement),
- Dernier diplôme obtenu depuis moins de 3 ans,
- Dont le baccalauréat ou l'un des diplômes de l'enseignement supérieur a été obtenu

en Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- À la recherche d'un 1^{er} emploi et inscrits dans un Pôle Emploi de la région.
Service Vie étudiante et Mobilité internationale :
Tél. : 04.91.57.54.44

La **région Provence-Alpes-Côte d'Azur** propose également trois programmes « PRAME » d'aide à la mobilité étudiante. Le premier s'adresse aux étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur de la région et souhaitant faire des études ou un stage à l'étranger. Le second, « PRAME SASO », est un programme d'aide à la mobilité étudiante dans le secteur sanitaire et social. Le troisième, « PRAME BTS », s'adresse aux élèves de BTS inscrits dans un lycée public ou privé de la région et souhaitant effectuer un stage au sein d'une entreprise à l'étranger.

Région PACA - Service Vie étudiante et mobilité internationale :

Tél. : 04.91.57.54.44
<http://www.regionpaca.fr/se-former/vie-etudiante/bourses-de-mobilite-internationale.html>

La **région Poitou-Charentes** propose une Bourse de la découverte pour un stage à l'étranger **pour les demandeurs d'emploi**. Il s'agit d'offrir à de jeunes demandeurs d'emploi (18 à 28 ans) la possibilité d'acquérir une expérience professionnelle dans un pays étranger et de perfectionner une langue étrangère.
Conditions :
Être titulaire d'un diplôme d'enseignement général et/ou professionnel de niveau V et au delà (CAP - BEP - bac - bac pro - BTS - DUT - licence professionnelle - maîtrise - LMD, master I/II - DESS - DEA),
Avoir des connaissances dans la langue du pays souhaité.

Service Mobilités internationales

Claudie FORGET

Tél. : 05 49 60 28 28

mobilites@cr-poitou-charentes.fr

<http://www.poitou-charentes.fr/services-en-ligne/guide-aides/-/aides/detail/82>

De très nombreuses bourses de mobilité sont également proposées aux **lycéens, apprentis ou étudiants** inscrits dans un établissement d'enseignement ou de formation de Poitou-Charentes :

www.poitou-charentes.fr/services-en-ligne/guide-aides/-/aides/detail/79

BOURSE DE LA DÉCOUVERTE

Tél. : 05 49 38 49 38

bourses.decouverte@cr-poitou-charentes.fr

EN CHAMPAGNE-ARDENNE

La région propose un **programme, « MEVIPRO + »**, qui s'adresse aux **demandeurs d'emploi et aux jeunes diplômés** résidant dans la région, quels que soient leur formation et leur secteur d'activité. Ils doivent disposer de connaissances de base de la langue du pays. Ils peuvent alors effectuer un stage pratique de 24 semaines dans une entreprise allemande. Cette période comprend une formation linguistique de deux semaines.

Consulter le site pour connaître les modalités d'inscription.

<https://www.cr-champagne-ardenne.fr/Pages/Accueil.aspx?SID=81>

Direction des Affaires européennes et internationales

Région Champagne-Ardenne

Programme MEVIPRO+

Tél. : 03 26 70 31 47

Les apprentis, lycéens et étudiants bénéficient également d'aides financières. Pour connaître toutes les aides à la mobilité internationale :

https://www.cr-champagne-ardenne.fr/Actions/Jeunes/Pages/Sejours_a

[letranger.aspx](#)

En général, le **service des relations internationales** de chaque établissement est au courant des aides régionales et dispose de formulaires.

Pour les autres régions, n'hésitez pas à vous renseigner auprès des conseils régionaux qui peuvent proposer des bourses semblables.

Itinéraire International est une association qui vise à démocratiser l'accès à la mobilité internationale (job, stage, volontariat, au pair) des jeunes de 18 à 30 ans, de tout niveau de qualification ou de langue. Elle cherche également à promouvoir auprès des professionnels et des pouvoirs publics la mobilité internationale en tant qu'outil d'insertion sociale et professionnelle. N'hésitez pas à consulter son site web, et sachez qu'elle est représentée par de nombreux partenaires en France.

<http://itineraire-international.org/>

Il est essentiel de **valoriser votre expérience au retour**. Pour cela, il existe des outils mis en place par l'Union européenne (**Europass, Youthpass**).

Itinéraire International est là pour vous aider à faire le bilan de votre expérience et la valoriser.

BOURSES ET PROGRAMMES DU GOUVERNEMENT ALLEMAND

L'Allemagne fait face à un profond problème démographique : si rien n'est fait, 6 millions de personnes actives manqueront au pays d'ici 2025. En manque de main-d'œuvre qualifiée, le marché du travail allemand fourmille d'opportunités :

FACHKRAEFTE-OFFENSIVE

Si vous parlez allemand, le site www.fachkraefte-offensive.de **permet de visualiser région par région** les emplois vacants dans un secteur d'activité donné.

Les métiers les plus recherchés sont :

- ingénieur ;
- spécialiste en électronique, expert en informatique, technique, mathématique, sciences de la nature ;
- médecin ;
- personnel de santé ;
- personnel qualifié par exemple en mécanique, installateur.

MAKE IT IN GERMANY

Le portail en anglais

www.make-it-in-germany.com

vous donne toutes les **informations nécessaires pour postuler** à un emploi recherché par les employeurs allemands. Dans tous les cas, il faut toujours passer par la ZAV (*Zentralstelle Auslands- und Fachvermittlung*) pour postuler.

www.make-it-in-germany.com

Incoming@arbeitsagentur.de

Tél. : (00 49) 228 713 1313

www.twitter.com/MakeitInGermany

THE JOB OF MY LIFE

Ce programme s'adresse aux jeunes de 18 à 35 ans, ressortissants de l'Union européenne, **sans qualification, en recherche d'emploi ou en apprentissage** dans une entreprise, et ayant accompli leur scolarité obligatoire. (Des connaissances en langue allemande sont un atout.)

Pour participer à ce programme, vous devez être capable d'organiser votre quotidien de façon autonome, être ouvert, flexible et vous intéresser à l'Allemagne et ses habitants.

Ce programme vous permet d'**accéder à une formation d'une durée de 3 ans**, par exemple, **puis à un emploi dans un secteur en manque de main-d'œuvre**.

350 métiers sont répertoriés dont chauffagiste, installateur, opticien, boulanger, chauffeur, transporteur, électronicien, vendeur, agent commercial, aide-soignant, assistant dentaire... Les métiers de l'hôtellerie sont également recherchés.

La ZAV sélectionne avec ses partenaires des candidats pour les places disponibles dans un métier donné.

Si vous avez été sélectionné, vous aurez droit à :

- des cours d'allemand dans votre pays d'origine ;
- une aide financière pour les frais de voyage et de logement ;
- des cours d'allemand en Allemagne (pour préparer la formation) ;
- une aide financière complétant le salaire versé durant la formation ;
- un tutorat en école, entreprise et formation.

www.thejobofmylife.de

Les places sont limitées et il faut postuler à ce programme un an à l'avance.

1.3 TRAVAILLER DANS LE FRANCO-ALLEMAND

ASSOCIATIONS ET ORGANISMES TRANSFRONTALIERS

Le « **CENTRE DE RESSOURCES ET DE DOCUMENTATION DES EURES, TRANSFRONTALIERS DE LORRAINE** » peut vous donner des renseignements utiles lors de votre recherche :
Tél. : 03 87 20 40 91
contact@frontalierslorraine.eu
www.frontalierslorraine.eu
www.frontalierslorraine.eu/emploi/demandeurs-emploi/comment-trouver-un-emploi-en-allemand/

FONDATION ENTENTE FRANCO-ALLEMANDE (FEFA)

Propose des projets transfrontaliers pour les jeunes (apprentissage, stage)
Tél. : 03 88 32 18 00
<http://www.fefa.fr>
info@fefa.fr

MOOVIJOB

MOOVIJOB est le site de l'emploi transfrontalier (France, Allemagne, Luxembourg, Suisse et Belgique).
<http://www.moovijob.com/offres-emploi-allemande-pays-deu.html>

TRAVAILLEURS TRANSFRONTALIERS

Depuis 2013, il existe une **agence de placement franco-allemande**. Il s'agit en fait d'un service de placement transfrontalier destiné aux personnes résidant dans le bassin de Strasbourg-Ortenau. Si vous maîtrisez la langue allemande et recherchez un travail en

Allemagne, vous pouvez envoyer votre C.V. à l'adresse suivante :
service-strasbourg-ortenu@arbeitsagentur.de

Service für Grenzüberschreitende
Arbeitsvermittlung
Service de Placement Transfrontalier
Strasbourg – Ortenau
Bahnhofsplatz 3
D- 77694 Kehl

Le site de l'**Arbeitsagentur** propose également des adresses et des liens concernant le travail transfrontalier :
<http://www.arbeitsagentur.de/Startseite> > Zentrale Auslands- und Fachvermittlung > Arbeit > Arbeiten in Grenzregionen

MAISON DE L'EMPLOI DE STRASBOURG

La Maison de l'emploi de Strasbourg travaille en étroite collaboration avec l'*Agentur für Arbeit* d'Offenbourg et a signé une convention fixant le cadre stratégique de coopération pour l'emploi transfrontalier.
<http://www.maisonemploi-strasbourg.org/>

PETRA

L'objectif de la Plateforme pour l'Emploi Transfrontalier – PETra est de faciliter la mise en relation des demandeurs d'emploi français et des employeurs allemands. Il s'agit de permettre aux candidats du territoire de la communauté de communes Essor du Rhin et plus largement du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon, d'avoir un accès privilégié aux offres d'emploi d'outre-Rhin.

Si vous êtes intéressé et souhaitez déposer votre CV, prenez contact avec le service économique de la communauté de communes Essor du Rhin qui vous expliquera la marche à suivre.
Contact :

Pépinière d'entreprises La Ruche

1 rue de l'Europe
68740 FESSENHEIM
Tél. : 03 89 33 53 00
petra@cc-essordurhin.fr.
<http://www.cc-essordurhin.fr/economie/plateforme-pour-l-emploi-petra.htm>

RÉGION DU HAUT RHIN

Afin de répondre aux attentes et besoins des citoyens du Rhin supérieur, de nombreuses instances d'informations et de conseil ont été mises en place.
<http://www.rmtmo.eu/fr/region-metropolitaine/services-dinformation-et-de-conseil.html>
<http://www.eures-toberrhein.eu/fr/bienvenue.html>

INSTITUT POUR LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

Villa Rehfus
Rehfusplatz 11
D- 77694 Kehl
Tél. : 00 49/7851/7407-0
Fax. : 00 49/7851/7407-33
euroinstitut@euroinstitut.org
<http://www.euroinstitut.org/>

LES BONNES ADRESSES DU FRANCO-ALLEMAND

CHAMBRE FRANCO-ALLEMANDE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE (CFACI)

La CFACI propose toute l'année des **offres d'emploi** à pourvoir en France ou en Allemagne. Elles sont consultables sous forme d'annonces en accès libre sur son site internet. :
www.emploi-francoallemand.com

La CFACI organise également des formations sur les techniques de recherche

d'emploi sur le marché allemand.

Les demandeurs d'emploi ont la possibilité de diffuser une annonce dans la rubrique « bourse d'emploi ». Elle paraîtra sur le site et dans la revue **CONTACT**. La prestation est facturée 60 euros.
www.emploi-francoallemand.com
Service bourse d'emploi : 01 40 58 35 70

CAP EMPLOI FRANCO ALLEMAND

En coopération avec le CFALOR, la Chambre de commerce franco-allemande localisée à Sarrebruck a eu l'idée de créer une plateforme en ligne afin de permettre aux étudiants de postuler à un emploi en Allemagne.
Vous souhaitez travailler en Allemagne, vous avez des compétences techniques à faire valoir en tant qu'ingénieur, juriste, commercial, manager, financier, comptable, en communication, ressource humaines, etc. ?
www.strategy-action.com
Tél. : 00 49 681 9963 159 (Mme Steffi Brandt)

EMPLOI-ALLEMAGNE

Emploi-allemande regroupe sur une même plateforme les réseaux et savoir-faire des « Missions Emploi » des consulats français, créées à l'initiative du ministère des Affaires étrangères français en 1994. Candidats et recruteurs profitent aujourd'hui de plus de 15 ans d'expérience dans le placement des Français en Allemagne. Le site est géré par Athena e.V, association reconnue d'utilité publique, actuellement dirigée par un comité composé de représentants des milieux de l'industrie et de la formation. Elle s'appuie sur les réseaux consulaires et les institutions d'aide à l'emploi européen et allemand. Sa mission principale consiste à favoriser l'insertion professionnelle des Français résidant en Allemagne ou désirant

s'y installer.
Elle est partenaire des entreprises et institutions locales pour faciliter la recherche de personnel francophone qualifié.

Emploi Allemagne

Tél. : 0049 69 79 50 96 21
info@emploi-allemande.de
www.emploi-allemande.de

DÜSSELJOB

Valérie Giansily totalise 17 années d'expérience en recrutement de cadres, jeunes diplômés, profils internationaux, notamment pour Pôle Emploi en tant que conseillère emploi-formation et pour l'ancien service emploi (CCPEFP) du consulat général de France à Düsseldorf. Animatrice de www.dusseljob.de, site pour l'emploi des Français en Allemagne depuis 2004, elle travaille notamment avec les entreprises allemandes ou filiales françaises en Allemagne recherchant du personnel de langue maternelle française.
Tél. : 0049 177 73 92 682
info@duesseljob.de
www.duesseljob.de

CONNEXION EMPLOI

Connexion-Emploi est un site franco-allemand proposant des offres d'emploi et de stage en France, en Belgique, au Luxembourg, en Allemagne, en Autriche et en Suisse. Il propose également ses services en matière de conseil et offre aux entreprises comme aux candidats toutes sortes d'articles pratiques (C.V., lettre de motivation, etc.). Il est co-organisateur des salons de l'emploi franco-allemand, Connecti, qui ont lieu tous les ans à Paris et à Cologne.
Des rencontres mensuelles sont organisées dans de nombreuses grandes villes en Allemagne et en France. Elles visent à réunir des germanophones et des francophones pour établir des contacts

professionnels mais aussi pour élargir les réseaux de participants.
www.connexion-emploi.com

OFAJ - PROGRAMME « TRAVAILLER CHEZ LE PARTENAIRE »

Grâce à l'OFAJ, vous pouvez partir pour acquérir une expérience professionnelle dans une institution ou association de jeunesse en Allemagne.
Durée du programme : 12 mois maximum
Soutien financier : Subvention aux frais de salaire attribuée à la structure d'accueil (environ 800 € par mois), forfait pour frais de voyage. Une bourse pour un cours de langue peut être accordée.
Vous devez avoir terminé une formation professionnelle, technologique ou universitaire et avoir entre 18 et 30 ans.
abp@ofaj.org
Tél. : 01 40 78 18 34
<http://www.ofaj.org/travailler-chez-le-partenaire>

PRAXES

[Vous souhaitez sortir des sentiers battus, faire une année de césure, tester un métier, le programme PRAXES de l'OFAJ est fait pour vous !](#)

Programme s'adressant à des jeunes qui, indépendamment de leur formation (enseignement général, professionnel et études supérieures) ou de leur emploi, veulent effectuer un stage. Il s'adresse également à des jeunes qui souhaitent se réorienter professionnellement.
Durée du programme : 1 à 6 mois
Soutien : Aide au placement et encadrement des stagiaires, garantie d'un cadre juridique (convention de stage et contrat d'assurance), obtention d'un certificat de stage après évaluation en commun.
Âge : 18 - 30 ans
Date limite d'inscription : en fonction du stage

praxes@ofaj.org
Tél. : 01 40 78 18 41
<http://www.ofaj.org/praxes>

CABINETS DE RECRUTEMENT FRANCO-ALLEMANDS

GBO - Conseil en recrutement franco-allemand

www.gbo.fr/
info@gbo.fr

JPB-Consulting

www.jpbn.net
jpb@jpb.fr

Tedd's Consultants

<http://tedd-consultants.de>
Tedd@tedd-consultants.de

Euro Triade Cross Border RH expertise

www.eurotriade.com/
info@eurotriade.com

DFP-Consulting

www.dfp-consulting.com/
info@dfp-consulting.com

IMS- International Management Services

www.ims-mgt.com
info@ims-mgt.com

EuroRekruter

www.eurorekruter.com
www.eurorekruter.com/blog.html

Alcandre

www.alcandre.com/

Voici une liste non exhaustive de cabinets de recrutement dont certains sont spécialisés dans le **placement transfrontalier** :
www.b-p.de
www.personalberatung-wst.de

www.zapp-consulting.de
www.odyssee-rh.fr

Cabinets de recrutement internationaux pour manager :
<http://www.heidrick.com/>
<http://www.headhunter.com/>

CLUBS D'AFFAIRES ET RÉSEAUX

LES RÉSEAUX SOCIAUX sont appelés à jouer un rôle de plus en plus important dans le monde du recrutement. Certains se sont spécialisés et sont devenus des réseaux sociaux professionnels. En France, LinkedIn et Viadeo sont les plus connus.
En Allemagne, le réseau le plus utilisé est **Xing** (www.xing.de) avec plus de 8 millions de membres (contre 6 chez LinkedIn).

50 % des employeurs reconnaissent se servir de ces réseaux sociaux pour recruter de nouveaux collaborateurs et 90 % disent mettre leurs offres d'emploi en ligne sur leur site.

CLUBS D'AFFAIRES FRANCO-ALLEMANDS

présents en France et en Allemagne :
<http://clubs-des-affaires.org/>

Ces clubs ont édité un guide des compétences franco-allemandes. Cet annuaire professionnel regroupe les membres des clubs qui souhaitent y figurer, classés par secteur d'activités.
www.kompetenz-atlas.eu/

CLUBS ÉCONOMIQUES FRANCO-ALLEMANDS

en Allemagne
Club des Affaires de Berlin e.V. :
www.cda-berlin.de
Club des Affaires de Rhénanie du Nord-

Westphalie :
www.club-des-affaires-nrw.de
 Club des Affaires de la Hesse :
www.clubaffaires-hesse.de
 Amicale franco-allemande des hommes
 d'affaires de Hambourg e.V. :
www.amicale-hambourg.de
 Club des Affaires de la Saxe, de la Saxe-
 Anhalt et de Thuringe e.V. :
www.cda-sachsen.de
Französischer Wirtschaftsclub in Bayern :
www.clubeco.de
 Club des Affaires franco-allemand du
 Mecklembourg-Poméranie occidentale :
 Tél. : (0049) 381 12 70 60
 Club des Affaires Sarre-Lorraine e.V. :
www.clubaffaires.de
 Club d'Affaires franco-allemand du Bade-
 Wurtemberg :
www.club-d-affaires.de

RÉSEAU DES JEUNES DÉCIDEURS FRANCO-ALLEMANDS

www.dialogue-avenir.eu/fr
www.zukunftsdialog.eu

ASSOCIATION FRANCO-ALLEMANDE DES ASSISTANTS PARLEMENTAIRES

www.afaap.de

LE CLUB DES JEUNES BUSINESS LEADERS

s'adresse aux jeunes entrepreneurs, managers, cadres et dirigeants actifs sur le marché franco-allemand ou bien y portant un vif intérêt. L'objectif de ce club est de favoriser les liens personnels et professionnels entre ses membres, d'engager un échange d'expérience et d'expertise constructif sur des thématiques actuelles, et de renforcer les liens entre les jeunes et les entreprises franco-allemandes. Dans le cadre de rencontres conviviales et au contact de professionnels, le Club des jeunes business leaders permet à ses membres de développer leurs compétences,

d'élargir leur réseau ainsi que leur horizon personnel et professionnel.
 Chambre franco-allemande de commerce et d'industrie de Paris
 Audrey Gibouin
 Tél. : 01 40 58 35 44
<http://www.francoallemand.com/fr/membres/club-des-jeunes-business-leaders/>

RÉSEAU DES PERSONNES AYANT ÉTUDIÉ EN ALLEMAGNE

<https://www.alumniportal-deutschland.org/fr/page-daccueil.html>

PORTAIL JEUNES EUROPÉENS

<http://europa.eu/youth/fr>

FONDATION ERASMUS, POUR LES ANCIENS BOURSIERS DE CE PROGRAMME

<http://www.garagerasmus.org/working-in-europe.html>

ASSOCIATION POUR LES ÉTUDIANTS EN DROIT - VEREIN FÜR DEUTSCH-FRANZÖSISCHE STUDIEN-BEZIEHUNGEN (JURISTES)

<http://vdfs.org/>

Il existe un RÉSEAU DE TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS FRANCO-ALLEMANDS

basés en France et en Allemagne. Si vous êtes entrepreneur ou freelance, ce réseau peut vous intéresser.
www.eureo.fr

Les moteurs de recherche sont-ils fiables ?

TESTER LES JOBBÖRSEN

Vous pouvez commencer par aller sur ce site qui évalue les portails (ou bourses) d'offres d'emploi. Le site est très pertinent et s'adresse autant aux jeunes qu'aux

personnes expérimentées.
www.jobboersen-im-test.de

1.4 RECHERCHE PAR SECTEURS

SITES POUR LA RECHERCHE D'UN PREMIER EMPLOI

<http://www.young-germany.de/topic/work/jobs-career/how-to-find-an-internship-in-germany>
www.stepstone.de/
www.e-fellows.net
www.jobguide.de
www.backinjob.de/
www.kalaydo.de (Regionen)
www.jobware.de/
www.stellenanzeigen.de/
www.zeit.de/karriere/index
www.bildungsserver.de/Stellenboersen-fuer-Akademiker-allgemein-823.html

INFORMATIONS SUR UN MÉTIER DONNÉ

Avant de vous lancer dans une recherche d'emploi en Allemagne, n'hésitez pas à consulter le site **BERUFENET**. Ce site de l'Agence fédérale pour l'emploi (BA) est indispensable pour trouver des informations sur un métier donné. Grâce à sa base de données qui réunit tous les métiers exercés en Allemagne, il donne une vue d'ensemble de la profession en indiquant les qualifications et les diplômes requis, le salaire et les évolutions de carrière possibles.
<http://berufenet.arbeitsagentur.de/berufe/>

Autres sites :

<http://www.berufskunde.com/de>

Les publications de l'Agence fédérale pour l'emploi sont d'une grande utilité si vous

désirez vous renseigner sur un métier ou une formation.

Elles sont téléchargeables sur le site www.europaserviceba.de

et certaines d'entre elles peuvent être commandées en version papier : www.ba-bestellservice.de

RECHERCHE D'EMPLOI-SITE FÉDÉRAL

Si vous **maîtrisez la langue allemande, êtes qualifié et avez de l'expérience**, vous pouvez écrire directement à l'Agence centrale pour l'emploi en envoyant un C.V. en allemand et une lettre de motivation accompagnés des photocopies de vos diplômes et de vos certificats professionnels à l'adresse suivante :

Zentralstelle Auslands- und Fachvermittlung (ZAV) - ZAV InfoCenter

www.zav.de

Incoming@arbeitsagentur.de
workinggermany@arbeitsagentur.de
Tél. : 00 49 228 713 1313

Du lundi au vendredi : 8h00-18h00
www.zav.de/arbeiten-in-deutschland

L'équivalent de Pôle Emploi propose des recherches multiples :

Recherche par région :

www.arbeitsagentur.de/nn_25266/zentraler-Content/A04-Vermittlung/A042-Vermittlung/Allgemein/Regionale-Stellenboersen.html

Recherche par métier ou secteur d'activité :

www.arbeitsagentur.de/nn_25266/zentraler-Content/A04-Vermittlung/A042-Vermittlung/Allgemein/Berufs-und-branchenspezifische-Stellenboerse.html

Pour les secteurs de la danse, de la musique, du cinéma, de la télévision, du divertissement ou de la publicité vous pouvez également vous adresser à la *Zentralstelle für Arbeitsvermittlung*,

département *Künstlervermittlung*. Il existe 7 agences en Allemagne :

www.zav-kuenstlervermittlung.de

Autres sites possibles pour une recherche par ville :

Si vous désirez travailler dans une ville précise, veuillez contacter le service pour l'emploi de celle-ci. Vous pouvez consulter l'annuaire allemand :

www.gelbeseiten.de

ou www.meinestadt.de

ENSEIGNANTS, ÉDUCATEURS, LECTEURS, ASSISTANTS

Que ce soit pour obtenir ou échanger un poste d'enseignant, devenir assistant ou lecteur en étant professeur, professeur des écoles ou non-titulaire de l'Education nationale, jeune éducateur en milieu préscolaire, enseigner dans une école primaire allemande, être stagiaire dans un jardin d'enfants, adressez-vous à l'**OFAJ**, au **CIDJ** et au **CIO** de votre région ou consultez le site d'**Euroguidance** : www.euroguidance-france.org/

Assistant de langue

Le **CIEP** (Centre international d'études pédagogiques) gère le programme d'échanges d'**assistants de langue**. Vous pouvez postuler de la mi-octobre à la mi-janvier. Les assistants de langue peuvent également partir dans le cadre d'Erasmus+. Chargé de programme – Unité des assistants
Tél. : 01 45 07 60 95
<http://www.ciep.fr/assistants-francais-a-letranger>

Poste de lecteur dans une université allemande

Il faut être titulaire au minimum d'une maîtrise. Étant donné qu'il n'existe pas

d'organismes centralisant les postes, il faut s'adresser au département universitaire concerné par l'enseignement du français (*Romanistik*) ou consulter les annonces de postes sur les sites suivants :

www.romanistik.de, www.jobs.zeit.de

Site « Le français dans le monde » (rubrique « Emploi »)
www.fdlm.org/

Enseignants, professeurs, éducateurs, directeurs d'établissement

www.kmk.org/presse-und-aktuellen/stellen-praktika.html

<https://www.lehrer.biz/stelle/liste>

<https://www.lehrer-online-bw.de/Lde/Startseite>

www.lehrereinstellung-bw.de

https://rp.baden-wuerttemberg.de/Themen/Bildung/Lehrer/Einstellung/Seiten/Anerkennung_auslaendische_Lehramtsabschluesse.aspx



En entrant comme mot-clé « Lehrer-einstellung » puis le nom du land choisi, vous obtenez le site proposant les offres d'emploi pour les enseignants.

Pour postuler dans des écoles privées ou non :

<http://www.privatschulen.de/>

<https://www.lehrer.biz/stelle/liste>

Certains postes sont aussi annoncés dans la presse allemande ou française. Autre site intéressant :

www.deutsch-als-fremdsprache.de

Informations sur le métier d'enseignant en Allemagne et comparaison des systèmes éducatifs avec la base européenne de données Eurydice :

http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/eurydice_fr.php

http://ec.europa.eu/education/index_fr.htm

<http://www.anerkennung-in-deutschland.de/html/de/lehrer.php>

Site répertoriant les établissements universitaires dans le monde :

www.braintrack.com/

Informations pour les enseignants étrangers :

<http://www.bamf.de/DE/Infothek/Lehrkraefte/lehrkraefte-node.html>

Missions de recherche, stages d'enseignement pour professeurs stagiaires, échanges d'assistants parlementaires, voyages et stages d'études

Veuillez-vous adresser à l'**OFFICE ALLEMAND D'ÉCHANGES UNIVERSITAIRES (DAAD)** qui met à disposition d'excellentes brochures concernant les différents types de missions proposées en Allemagne.

DAAD (Deutscher Akademischer Austauschdienst)

<http://paris.daad.de>
info@daad.asso.fr

CAMPUS FRANCE

L'Agence Campus France est un établissement public (EPIC) chargé de la promotion de l'enseignement supérieur. Elle gère la mobilité des boursiers du gouvernement français, des chercheurs, des experts en mission et des personnalités invitées en France.
www.campusfrance.org/fr

CHERCHEURS

Pour les chercheurs, programme Procopé.

www.science-allemanne.fr

www.internationales-buero.de

<http://ec.europa.eu/euraxess/index.cfm/general/index>

www.academics.de

<http://www.stifterverband.info/>

Pour les chercheurs et les ingénieurs des domaines suivants : mécanique du vol, mécanique des fluides, électromagnétisme, acoustique, physique des lasers, traitement du signal, électronique, informatique, automatique vous pouvez envoyer votre C.V. à l'**INSTITUT FRANCO-ALLEMAND DE RECHERCHES DE SAINT-LOUIS (ISL)**. Cet établissement binational co-géré par la République fédérale d'Allemagne et la République française sur la base d'un traité international signé en 1958, a pour mission d'effectuer des recherches et études scientifiques et techniques fondamentales pour les domaines de défense et sécurité. L'ISL s'ouvre également aux questions de sécurité civile et à la protection contre la menace terroriste sur le territoire national et dans les zones d'opérations extérieures.
<http://www.isl.eu/index.php>

Pour vous aider à cibler au mieux votre recherche, nous avons établi une liste non exhaustive de sites spécialisés dans différents secteurs d'activité :

CULTURE

www.portalkunstgeschichte.de
www.museumsbund.de, (emplois et stages dans les musées)
www.precore.net (graphistes)
www.journalismus.com
www.mediajobs.de
www.kulturmanagement.net
www.bib-info.de rubrique DAPS (stages en bibliothèques)
www.vertikult.de (JobCenter > Angebote > Deutschsprachige Jobbörse im Kulturbereich)
www.vioworld.de (domaines de la culture et de la musique en particulier)
www.medien-akademie.de

SCIENCES POLITIQUES ET SCIENCES HUMAINES

Métiers des archives (**Archivwesen**)

http://www.augias.net/index.php?ref=html_stellenmarkt.html
<http://www.vda.archiv.net/stellenmarkt.html>
<https://jobs.openbiblio.eu/>

Métiers des bibliothèques et de la documentation (**Bibliotheksbearbeitung**)

<http://www.boersenblatt.net/jobboerse>
<https://jobs.openbiblio.eu/>
<http://www.bibliotheksportal.de/themen/beruf/stellensuche.html>

Culture et arts de la scène (**Kultur&Bühne**)

<http://buehnenjobs.de/>
<http://www.kultur-bildet.de/jobs>
<https://www.vioworld.de/>
http://www.kulturmanagement.net/stellenmarkt/prm/43/cs_11/index.html

ARCHITECTURE

Site généraliste :
<https://www.stepstone.de/>
 Spécial architecture :
<http://www.german-architects.com/de/jobs/offene-stellen>
<http://www.arcguide.de/aktuelles/jobs.html>
<http://www.competitionline.com/de/jobs/anzeigen/suche>
http://www.bauwelt.de/stellenmarkt/stellenmarkt_index_2073584.html
 Répertoire d'offres architecture :
<http://www.architekten-jobs.com/>
 Site spécial BTP :
<http://www.baunetz.de/stellenmarkt/index.html>

GESTION-COMPTABILITÉ (**VERWALTUNGSWESEN/CONTROLLING**)

<http://www.bvbc.de/karriere-portal/jobboerse.html>
<http://www.controllerspielwiese.de/>
<http://www.controllerspielwiese.de/>
<https://www.econjobmarket.org/search.php>
<http://www.efinancialcareers.de/>
<http://www.gaapweb.com/>
<http://www.icv-controlling.com/>
<https://www.bdvv.de/de/leistungen/-karriere/stellengesuche-1/#finrw>

COMMERCE-MARKETING

http://www.wiwi-online.de/start.php?a_title=548
<http://www.wuv.de/stellenmarkt/stellenangebote>
<http://www.marketingverband.de/home/>
<http://www.cesar.de/>

Bundesverband Deutscher Volks- und Betriebswirte e. V.
<https://www.bdvv.de/de/karriere-1.html>

MÉTIER DE LA FINANCE

http://www.iqb.de/web/jobcon_finance_2015/aussteller
 Vous y trouverez les employeurs de la finance qui ont participé à un salon sur ce sujet en janvier dernier à Francfort.
<http://www.stellenmarkt.de/stellenangebote/finanz>
<http://www.efinancialcareers.de/>
<http://www.bankjob.de/>
<http://www.finance-magazin.de/themen/jobs-in-finance/>
<http://www.dvfa.de/verband/>

En ciblant un métier particulier, vous aurez par exemple accès à la fédération du secteur (en cliquant sur « Informationsquellen »):
<http://berufenet.arbeitsagentur.de/berufe/simpleSearch.do>

Le métier de chef analyste :
http://berufenet.arbeitsagentur.de/berufe/berufld.do?pgnt_act=goToAnyPage&pgnt_pn=0&pgnt_id=resultShort&status=M

JURISTES

<http://anwaltverein.de/de/beliebte-themen/information-en-francais>
<http://www.brak.de/fuer-anwaelte/jobboerse/veroeffentlichung-von-stellenangeboten-und-stellengesuchen/>
<http://www.lto.de/juristen/stellenangebote/>
<http://www.legalcareers.de/>

Association des diplômés des cursus franco-allemands en sciences juridiques de Paris ouest Nanterre-Potsdam
www.acfa.eu

Fonctions administratives dans les länder et les communes
www.bund.de

INGÉNIEURS

www.ingenieurkarriere.de
www.ingenieurweb.de
www.ingenieur24.de

VEREIN DEUTSCHER INGENIEURE (FÉDÉRATION ALLEMANDE DES INGÉNIEURS)

VDI Mitgliederservice
 VDI e.V.
 VDI-Platz 1
 D- 40468 Düsseldorf
 Tél. : 0049 211 6214 600

Tél. : 0049 211 6214 169
mitgliederservice@vdi.de
www.vdi.de
www.blog.vdi.de/2014/05/welcome-to-germany

La fédération allemande des ingénieurs a publié un manuel de langue spécialisé „Deutsch für Ingenieure“ (« L'allemand pour les ingénieurs ») à l'intention des ingénieurs étrangers :
Steinmetz, Maria, Dintera, Heiner: Deutsch für Ingenieure. Verlag Springer Vieweg, Reihe VDI Buch, Wiesbaden 2014, 392 S., 34,99 €
<https://www.vdi.de/presse/artikel/deutsch-fuer-ingenieure/>

ainsi qu'un manuel gratuit vous donnant des astuces pour postuler : „Build your network“.
<https://www.vdi.de/artikel/erste-schritte-auf-der-karriere-leiter-fuer-angehende-ingenieure/>
Claudia Rasche
Tél. : 0049 211 6214-455
rasche@vdi.de

Pour les scientifiques (Naturwissenschaftler), les médecins et les ingénieurs, il existe des journées de recrutement spécialisé (Career Day).
www.jobvector.de
<http://www.ingenieurkarriere.de/recruiting-tag>

INGÉNIEURS AGRONOMES

<http://stellenmarkt.agrajo.com/>
<http://www.proplanta.de/Agrar-Stellenmarkt/Agrar-Job-Angebote/>

Agronomie

www.agrarpraktikum.de
www.topagrar.com/jobs/praktikumsboerse

www.meinpraktikum.de/praktikumstudienfach/agrарwissenschaft
<http://jobs.agrarzeitung.de/agrijob2012/bewerber/pages/find.prl>
<http://www.agrartechnik-jobs.de/>
<https://www.bildungsserveragrar.de/stellenmarkt/>
<http://www.mapjob.de/>
<http://www.soel.de/service/stellenangebote.html>
<http://www.topagrar.com/jobs/Stellenangebote-793558.html>

INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE (LEBENSMITTELINDUSTRIE)

Magazine Lebensmittel :
<http://www.lzjobs.de/>
Spécial Lebensmittel :
<http://www.foodjobs.de>
<http://www.lebensmitteljob.de/Jobworld/Lebensmittel> :
<http://www.jobworld.de/lebensmittel-jobs>
Spécial agronomie :
<http://www.agrimatch.de>
<http://www.lebensmittelwelt.de/>

MÉTIERS DE LA SANTÉ

<https://jobs.kliniken.de/>
<http://www.medizin1.de/>
http://www.stellenmaerkte.health-job.net/hjn_v2/
<http://www.medi-jobs.de/jobs/Krankenpflege/>
<https://www.healthcare-united.de/>
<http://www.bphd.de/>
<http://bvmd.de/verein/>
<https://jobs.kliniken.de/>

KINÉSITHÉRAPEUTES (KRANKEN-GYMNASTIK)

<https://www.physio-deutschland.de/fachkreise/jobboerse.html>
<https://www.physio-deutschland.de/fachkreise/beruf-und-bildung/recognition-in-germany.html>

MÉTIERS D'AVENIR DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

www.wilabonn.de
Énergies renouvelables, développement durable.

ÉNERGIES RENOUVELABLES

OFFICE FRANCO-ALLEMAND POUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Bureau à Paris
MEDDE DGEC 29.71
Tour Sequoia
92055 La Défense Cedex
Tél. : 01 40 81 12 65
<http://en-ee.com/>
<http://en-ee.com/jobboerse/>

<http://www.eejobs.de/>
<http://www.solaranlage.de/jobboerse>
<http://www.photon.de/jobs/jobs.htm>
<http://www.sonnewindwaerme.de/jobs-karriere>

Fondation allemande pour l'environnement (Deutsche Bundesstiftung Umwelt)
www.dbu.de

Bourses d'emploi:

www.energiejobs.de
www.greenjobs.de
www.nachhaltigejobs.de
www.unendlich-viel-energie.de

www.taste-ee.de

ARTISANAT

CHAMBRE DE L'ARTISANAT - UNION CENTRALE DE L'ARTISANAT ALLEMAND ZENTRALVERBAND DES DEUTSCHEN HANDWERKS (ZDH)

Mohrenstraße 20/21
D- 10117 Berlin
Tél. : 00 49 30 206 19 0
info@zdh.de
<http://www.zdh.de/index.php?id=1977>
www.zdh.de

Élèves - Vous souhaitez découvrir les métiers et les carrières offertes par le secteur de l'artisanat ?

Apprentis - Vous êtes déjà en apprentissage et avez envie de développer vos qualifications en suivant une partie de votre formation à l'étranger ?

Jeunes artisans diplômés, jeunes créateurs d'entreprise - Consolidez votre expérience et explorez des voies nouvelles en faisant un séjour à l'étranger :
<http://www.chance-europe.de/>

www.bis-handwerk.de
www.dvbn.de
www.teamhandwerk.de
www.mobilint.org
www.bfai.de
www.e-trade-center.com
www.ixpos.de
www.invest-in-germany.de
www.sequa.de
www.ueapme.com
www.sme-union.org
www.ec.europa.eu/enterprise/index.de.htm
www.hpi-hannover.de/index_frameset.tt.html
www.handwerkskammer.de

TOURISME, HÔTELLERIE- RESTAURATION

www.jobsterne.de
www.hotelcareer.de, www.hoteljob-deutschland.de
www.hoteljobs-aktuell.de, www.rollingpin.de
<http://www.yourcareergroup.com/>
Le salon dédié à l'hôtellerie-restauration et au tourisme :
<http://www.recruitingdays.de/>

ECONOMIE COLLABORATIVE

Article sur l'économie collaborative « *shareconomy* » en Allemagne :
<http://www.starting-up.de/geschaeftsideen/trends/shareconomy.html>

Liste des plateformes d'économie collaborative en Allemagne :
<http://crowdcommunity.de/shareconomy/>
www.deutschlandstipendium.de

1.5 S'INFORMER, ENTREPRENDRE

SALONS PROFESSIONNELS

Les salons sont souvent un moyen de rencontrer des entreprises et des recruteurs.

Voici une liste non exhaustive des **salons** professionnels s'adressant aux étudiants en recherche d'emploi :
www.dff-ffa.org
<http://www.auma.de/fr/Seiten/Default.aspx>
www.francoallemmand.com
www.connecti.de
www.messen.de
www.bonding.de
www.absolventenkongress.de
www.konaktiva.tu-darmstadt.de

BERUFSINFOMESSE (BIM)

Le salon *Berufsinfomesse* est un salon annuel d'information sur les études, la formation et le monde du travail dans l'Ortenau, organisé par le Parc expo Offenbourg en partenariat avec l'Agence pour l'Emploi de la ville d'Offenbourg. Il constitue la plateforme de communication idéale pour tous les secteurs professionnels, centres de formation ou d'études supérieures. Il s'adresse à un public plutôt jeune.

Avec plus de 340 exposants et 1000 propositions d'études, formations et offres de stages, il est devenu **le salon n°1** d'information professionnelle dans le sud de l'Allemagne.
<http://www.berufsinfomesse.de>

De nombreux forums pour l'emploi (**Jobmesse**) sont organisés en Allemagne, souvent dans les villes universitaires. Ils sont très fréquentés par les étudiants et

appréciés des employeurs allemands.

Voici d'autres sites indispensables à votre recherche si vous êtes étudiant en recherche d'emploi :
www.berufsstart.de
www.talents.de

RÉPERTOIRES D'ENTREPRISES

La présence française en Allemagne n'est pas négligeable. On y compte en 2015 près de 4198 entreprises ou succursales françaises qui génèrent 400 000 emplois.

RÉPERTOIRE DES ENTREPRISES FRANÇAISES EN ALLEMAGNE

<http://www.ubifrance.com/de/companies.aspx>
<http://www.youbuyfrance.com/de/companies.aspx>

CONNEXION EMPLOI

Propose un lien très informatif sur son site :
www.connexion-emploi.com/fr/a/liste-deutscher-unternehmen-und-filialen-in-frankreich-paris-lyon-oder-franzoesischer-unternehmen-mit-geschaeftsbeziehungen-zu-deutschland

RÉPERTOIRES DES ENTREPRISES ALLEMANDES

La **Chambre franco-allemande de commerce et d'industrie** édite un **répertoire des entreprises allemandes en France** et de leurs filiales françaises (plus de 5 000 adresses).

L'édition 2014 est en vente au prix de 400 € ou de 200 € pour les membres, les étudiants ou les demandeurs d'emploi.
C.F.A.C.I.

Tél. : 01 40 58 35 35
www.francoallemmand.com

L'éditeur allemand Hoppenstedt est le spécialiste des publications économiques et commercialise notamment des registres professionnels tels que le **Handbuch der Großunternehmen** (guide des grandes entreprises) et le **Handbuch der klein- und mittelständischen Unternehmen** (guide des PME).
<http://www.bisnode.de/uber-uns-kontakt/unternehmensprofil/>

La Fédération allemande des chambres de commerce et d'industrie (**Deutscher Industrie- und Handelskammertag**) regroupe les Chambres de commerce et d'industrie des différentes régions d'Allemagne, qui peuvent également vous renseigner sur les entreprises. La liste des différentes chambres se trouve sur Internet à l'adresse :
www.dihk.de/ihk-finder

Les fédérations et organismes des différents secteurs d'activité disposent d'informations précises. Le **CIDAL** peut vous en communiquer les adresses sur simple demande à :
allemagne@pari.diplo.de

Des annuaires d'entreprises sont également consultables sur Internet :
www.branchenbuch.de
www.wlw.de (wer liefert was)
www.gelbeseiten.de
www.europages.de
<http://de.kompass.com>
<http://www.industrystock.de/>
<http://www.thomas-global.de>
<http://www.saarlorlux.org/cgi-bin/cms>
(entreprises localisées en Sarre, à Trèves et en Westphalie)

Informations sur les entreprises allemandes :
Le « *Who's who* » de l'économie allemande, qui donne des informations sur

les entreprises les plus importantes, par secteur d'activité :
www.german-business.de/



Profil de plus de 900 entreprises allemandes (coordonnées complètes, noms des responsables pour une demande de stage, de trainee ou de formation, cotation en bourse, chiffre d'affaires, bénéfices :
www.udaba.de

A consulter pour préparer un entretien !

Portrait des entreprises par branche d'activité et par moteur de recherche :
<http://www.alumniportal-deutschland.org/jobs-karriere/unternehmensportraits.html>
www.odeki.de/firmenportraits.asp
www.flix.de/

Aperçu des PME allemandes :
www.yourfirm.de/mittelstaendische-unternehmen/

Pour connaître l'évaluation d'une entreprise :
www.kununu.com

PROSPECTION DE MARCHÉS EN ALLEMAGNE

<http://www.ubifrance.com/de/default.aspx>
<http://www.ubifrance.fr/allemanne/export-allemanne-avec-notre-bureau.html>

Le site des conseillers du commerce extérieur de la France en Allemagne :
<http://allemanne.cnccef.org/>

ERAI – Entreprises Rhônes-Alpes International :
<http://www.eraï.org/>
<http://www.francemondexpress.fr/>

Site pour les entrepreneurs souhaitant investir en Allemagne :
<http://www.gtai.de/GTAI/Navigation/FR/invest.html>
<http://www.gtai.de/GTAI/Navigation/FR/Invest/L-allemanne-en-bref/bienvenue.html>

CCI de Paris
<http://www.entreprises.cci-paris-idf.fr/web/international>

<http://www.alsace-export.com/infos-pratiques/ressources-documentaires>
Pass alémanique de 28 pages

Le site d'information des CCI sur les aides aux entreprises :
<http://les-aides.fr/>

CRÉER SON ENTREPRISE EN ALLEMAGNE

<http://www.existenzgruender.de>
(cliquer sur « Language » pour trouver la version française)
<http://karrierebibel.de/gruenderfinanzierung/>
<http://www.erasmus-entrepreneurs.eu/?lan=fr>
<http://www.infobest.eu/fr/pour-les-travailleurs-independants-frontaliers>

ENTERPRISE EUROPE NETWORK

Le service Enterprise Europe Network, cofinancé par la Commission européenne, fait partie d'un réseau européen d'aide aux entreprises en matière de :
- réglementation communautaire,
- recherche de partenariats commerciaux et technologiques,
- financements européens.
<http://www.alsace-export.com/enterprise-europe-network#sthash.PDrFN8JO.dpuf>

START-UP

Bundesverband Deutsche Startups e.V.
im Haus der Bundespressekonferenz
Schiffbauerdamm 40
D- 10117 Berlin
Tél. : 0049 30 60989591-0
info@deutschestartups.org
<https://deutschestartups.org/>

Créer sa start-up en trois jours, sur un week-end
<http://www.fuer-gruender.de/beratung/termine/startup-weekend/>

Programme de promotion du ministère fédéral de l'Économie et de l'Énergie (BMW) pour créer son entreprise dans le domaine scientifique :
EXIST (*Existenzgründungen aus der Wissenschaft*)

www.exist.de
Programme du gouvernement allemand pour les étudiants inscrits dans une université allemande souhaitant créer une start-up :
<http://www.exist.de/DE/Programm/Ueber-Exist/inhalt.html;jsessionid=99EFD7B-BA581FB9AB3A563CFEF37ECA4>

Le programme *BUSINESSPLAN-WETTBEWERB* pour les créateurs d'entreprise
<http://blog.b-p-w.de/ueber-den-bpw/>
Réunissant de nombreuses institutions, fédérations et entreprises, le *Businessplan-Wettbewerb* (BPW) de Berlin-Brandenburg est la plus grande initiative régionale d'accompagnement à la création d'entreprise en Allemagne. Le BPW aide ceux qui ont une bonne idée commerciale et souhaitent la concrétiser à Berlin et dans le Brandebourg à élaborer un projet commercial viable et durable. Dans le cadre de ce programme d'aide gratuit et axé sur la pratique, les porteurs de projet apprennent tout ce qu'il faut

savoir quand on veut créer son entreprise, bénéficient de conseils personnalisés et d'un accompagnement complet. Enfin, ils peuvent aussi nouer de nombreux contacts et développer leur réseau.

Offre de stage et d'emploi dans une start-up

La plupart des start-up se trouvent à Berlin, Munich, la région du Rhin et Hambourg.
<http://www.deutsche-startups.de/startups-jobs/stellenangebote/>
<http://www.germanystartupjobs.com/>
<http://berlinstartupjobs.com/>

TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS (FREE-LANCE)

www.free-lancer.eu

Portage salarial

<http://www.eurojob-consulting.com/fr/interim-manager-allemand>
<http://www.villafrance.de/gestion-paie-portage-salarial-allemanne.html>

POUR LES SÉNIORS

BUNDESARBEITSGEMEINSCHAFT ALT HILFT JUNG

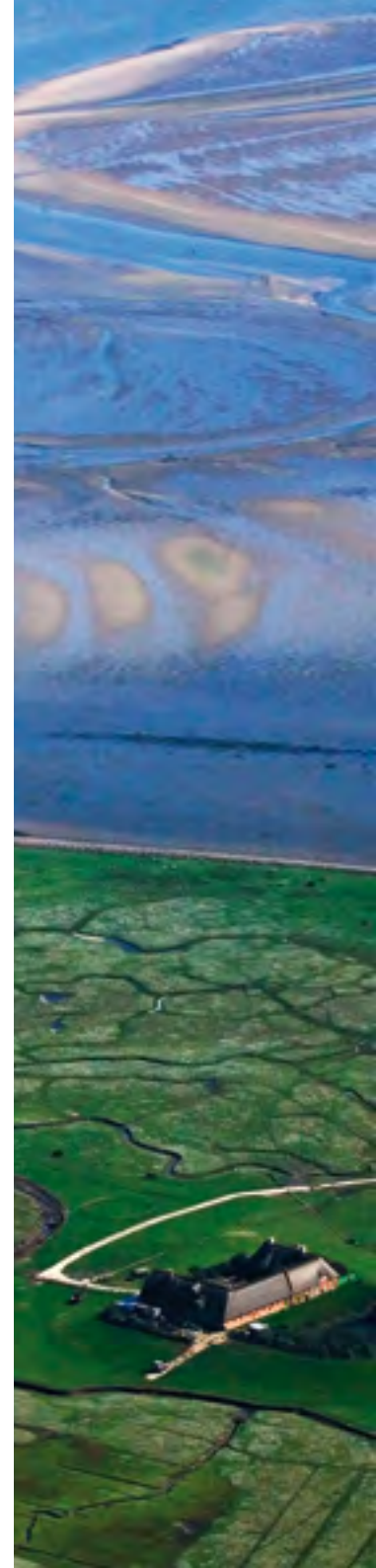
L'objectif de cette association est d'assister de jeunes entrepreneurs/entreprises grâce à l'expérience professionnelle de ses membres qui sont des spécialistes en économie et en administration à la retraite. Leur travail est bénévole.
<http://www.althilftjung.de/>
<http://www.senioren-initiativen.de/initiativen/ansehen/id/266>
<http://www.senioren-initiativen.de/initiativen/ansehen/id/266>
<http://www.bildungsserver.de/instset.html?id=7753>

Bourses d'emploi

<http://www.wohnen-im-alter.de/seniorenratgeber-leben-arbeiten-alter.html>
<http://www.rentner-boerse.de/>
<http://www.karriere.de/karriere/senioren-gesucht-163539/>
<http://www.gelegenheitsjobs.de/stellenangebote/jobs-ab-50-jahren.php>
<http://www.rentner-sucht-arbeit.de/>
<http://www.rentarentner.de/jobs>

Pour continuer à se former tout au long de sa vie

<http://www.avds.de/>
<http://senioren-studium>





2. « PETITS BOULOTS » STAGES PROFESSIONNELS VOLONTARIAT

2.1 ME RÉORIENTER, POURQUOI PAS ?

J'ai arrêté mes études mais je souhaiterais me former pour avoir un métier.

Une offre pour ceux qui ont interrompu leurs études.

Une formation professionnelle en alternance de 18 mois est proposée dans des petites et moyennes entreprises. Programm : **SWITCH** und **JOBSTARTER** lancé par le *Bundesinstitut für Berufsbildung* (BIBB) et co-financé par le BMBF et le fonds social européen.
www.agentur-fuer-loesungen.de
www.jobstarter.de

Et si je me formais par un apprentissage en alternance ?

FORMATION PROFESSIONNELLE FRANCO-ALLEMANDE

Le portail **PLOTEUS** présente l'offre de formation en Europe. Cinq entrées sont possibles : les opportunités d'études, les systèmes d'éducation, les bourses et les programmes d'échanges, les informations pratiques sur chaque pays, et enfin une rubrique « Contacts » pour poser des questions en ligne.
www.ec.europa.eu/ploteus
PLOTEUS : Opportunités d'études et de formation en Europe
http://ec.europa.eu/ploteus/home_fr.htm

POUR EFFECTUER UNE FORMATION FRANCO-ALLEMANDE

La Chambre franco-allemande de commerce et d'industrie à Paris propose deux programmes de formation commerciale.

Le premier s'adresse à des jeunes âgés de moins de 31 ans à la date du début du programme, diplômés de l'enseignement supérieur ou issus de filière courte, des salariés dans une entreprise en France ou en Allemagne ; ou à de jeunes professionnels en voie d'insertion (stages de 6 mois minimum un an après obtention du diplôme).

Cette formation export et interculturelle intensive (2 x 4 jours à Paris et à Düsseldorf) est presque totalement prise en charge par l'OFAJ. Pour plus de renseignements, contacter le service formations :
Tél. : 01 40 58 35 94
icassing@franco-allemand.com

Le second programme s'adresse aux jeunes diplômés **désireux de travailler dans une entreprise, issus de filières universitaires** littéraires, économiques ou en sciences humaines et sociales, de niveau **bac +2**. Il offre une formation en alternance leur permettant d'intégrer rapidement **des entreprises franco-allemandes** et d'acquérir **des compétences professionnelles concrètes**. Ce contrat de professionnalisation « **chargé de développement commercial franco-allemand** » dure 12 mois avec 455 heures de formation et débouche sur des emplois stables. Les 20 participants sélectionnés reçoivent une rémunération de 80 à 100 % du SMIC en CDD. Pour plus de renseignements, contactez le service formations de la CFACI :
Tél. : 01 40 58 35 93
aweiss@francoallemand.com

EN ALTERNANCE L'EFACI

La CFACI est membre du directoire de l'**EFACI** (École franco-allemande de commerce et d'industrie) et promeut la formation bilingue amenant aux doubles diplômes BTS et *Industriekaufmann*. Diplôme préparé :

BTS CGO / COMPTABILITÉ ET GESTION DES ORGANISATIONS
+ « *Industriekaufmann* »
GESTIONNAIRE BILINGUE FRANÇAIS-ALLEMAND
<http://www.francoallemand.com/fr/nos-prestations/formations-et-seminaires/partenaires-et-projets/>
Tél. : 01 41 46 09 10

APPRENTISSAGE TRANSFRONTALIER

AEROCAMPUS : BAC PROFESSIONNEL AÉRONAUTIQUE FRANCO-ALLEMAND

La région Aquitaine accueille une classe de 15 élèves venant de toute la France et leur propose une formation franco-allemande en aéronautique. En première et terminale, une période en milieu professionnel se déroule dans une entreprise allemande.
www.aerocampus-aquitaine.com
CFACI : 01 40 58 35 90
mriegler@francoallemand.com

Nous vous invitons également à prendre contact avec le club des affaires franco-allemand du Languedoc :
<http://rafal-france-allemande.com/>

et la maison de Heidelberg à Montpellier :
<http://www.maison-de-heidelberg.org/>

En partenariat avec la Région Alsace, la CCI Alsace et l'*Industrie- und Handelskammer Südlicher Oberrhein* proposent une **formation franco-allemande en alternance en trois ans** :
Gestionnaire d'unité commerciale
Kaufmann/-Frau im Einzelhandel oder Kaufmann/-Frau im Gross-und Aussenhandel
Conditions :
- Baccalauréat en cours ou acquis

- Attrait pour les métiers du commerce
- Souhait de travailler en Allemagne
Informations et inscription
www.cfa-cci-alsace.eu
Tél. : 03 88 43 08 80

La Chambre de commerce et d'industrie du Rhin supérieur a mis en place une **bourse franco-allemande pour des places d'apprentissage** :
http://www.suedlicher-oberrhein.ihk.de/bildung/ausbildungs_praktikumsstellen/deutsch_franzoesische_Lehrstellenboerse/
<https://ihk-azubi-apprenti.eu/tibrosBB/lehrstellenboerse.jsp?locale=fr>

Le Secrétariat franco-allemand pour les échanges en formation professionnelle :
<http://www.dfs-sfa.org/fr/accueil/>

L'Association franco-allemande des stagiaires professionnels :
<http://www.afasp.net/pr%C3%A4sentation/>

Sites proposant des places d'apprentissage pour les étudiants dans le cadre d'une formation universitaire en alternance :
<https://wegbereiter.nordwest.aok.de/startseite.html>
<http://www.aok-lehrstellenportal.de/rheinland-hamburg/>
<http://www.ausbildungsstelle.com/>
<https://www.aubi-plus.de/>
<http://azubiboerse.de/ausbildungsstellen/>
<http://www.azubiyo.de/>
<http://www.azubi-topline.de/>
<http://www.berufsstart.de/>
<https://www.ihk-lehrstellenboerse.de/>
<http://www.boersenverein.de/de/portal/Jobboerse/158431>

Recherche d'une formation
BIBB AUSBILDUNGPLUS
www.bibb.de
www.ausbildungplus.de
www.die-chancegeber.de

Trouver des études par rapport à un
métier :
www.studienwahl.de/de/studieren/finden.html
www.hochschulkompass.de
www.kursnet.arbeitsagentur.de

2.2 LES STAGES

INFORMATIONS GÉNÉRALES QUELLE EST LA DIFFÉRENCE ENTRE UN **JOB**, UN STAGE ET UN **TRAINEE** ?

Lorsque le mot *job* est employé, il s'agit de montrer que l'on cherche avant tout à gagner de l'argent, ce qui correspond en France à un « petit boulot » et souvent à un job d'été.
Selon le code du travail allemand, les jeunes scolarisés peuvent travailler pendant leurs vacances scolaires sous certaines conditions. Ainsi, l'âge minimum requis est de 15 ans. Le **job** doit être effectué pendant les vacances scolaires et ne doit pas dépasser 4 semaines dans l'année. Il ne doit pas excéder 8 heures par jour entre 6 heures et 20 heures, 5 jours par semaine.
(Le travail à la chaîne est interdit aux jeunes.) Les jeunes qui effectuent un *job* sont systématiquement assurés par l'entreprise.



N'hésitez pas à consulter les informations du site de l'Agence fédérale pour l'emploi (BA) dédié aux jeunes :
www.planet-beruf.de
ou le site web *Schuelerjob* :
www.schuelerjobs.de/ratgeber/detail/jugendarbeitsschutzgesetz.html

Loi sur la protection des mineurs :
<http://www.gesetze-im-internet.de/bundesrecht/jarbschg/gesamt.pdf>

FAIRE DES ÉTUDES ET TRAVAILLER EN PARALLÈLE

D'après une étude du CROUS allemand,
65 % des étudiants allemands travaillent

parallèlement à leurs études.
En tant qu'étudiant, vous avez la possibilité de travailler en semaine, mais votre travail ne doit en aucun cas empiéter sur vos heures de cours. Vous pouvez travailler jusqu'à 20 heures par semaine et pendant 26 semaines par an au maximum.
Vous avez également le droit d'exercer une activité rémunérée pendant les vacances semestrielles (*kurzfristige Beschäftigung* - à ne pas confondre avec la *geringfügige Beschäftigung* qui correspond au *mini-job* à 450 euros). Cette activité ne doit pas dépasser deux mois dans l'année, soit 50 jours par an.

Sites internet de recherche pour les étudiants souhaitant travailler (job, stage) :
<http://karrierebibel.de/studieren-jobben-nebenjob-studium/>
www.jobmensa.de, www.studidoo.de
www.unicum.de, www.gelegenheitsjobs.de
<http://de.gigajob.com>
www.studentenjobs24.de

Le **FORUM** du site www.jobber.de (issu d'un partenariat avec la *Bundesagentur für Arbeit*) vous informe sur le **statut d'étudiant, le droit du travail pour les étudiants**, la nouvelle réglementation concernant les *mini-jobs* à 450 euros, les *midi-jobs* (jusqu'à 850 euros), la sécurité sociale et la fiscalité pour les étudiants qui travaillent, les astuces pour présenter son C.V....
<http://jugend.dgb.de/studium/beratung/students-at-work>

JOBBER GMBH studentenvermittlung.de
0049 (0) 6171 200 181 0
http://www.jobber.de/1_myjobber/jobforum.arbeitsrecht.html
info@jobber.de
Autre site très bien fait sur les *mini-* et les *midi-jobs* :
www.jobmensa.de/ratgeber/arbeitsmodelle/850-Euro-Job

La « **JOBBÖRSE** » de l'Agence fédérale pour l'emploi (BA) offre aussi de nombreuses pistes pour la recherche de stages ou de jobs.
<http://jobboerse.arbeitsagentur.de/>

STATUT DU STAGIAIRE, CONTRAT/ CONVENTION DE STAGE OU PAS

Lorsque le mot **Praktikum** est employé, il s'agit de mettre l'accent sur la formation, l'apprentissage du futur métier. En général, l'employeur s'investit pour que vous appreniez le plus possible. La durée du stage doit être de **2 à 6 mois**. En revanche, le stage n'est pas rémunéré. Une indemnité peut éventuellement vous être attribuée.

Le **studienfachbezogenes Praktikum** s'adresse aux étudiants inscrits en France ou à l'étranger dans une université ou un établissement de l'enseignement supérieur ayant déjà effectué au moins deux années d'études supérieures (4 *Fachsemester*). La durée du stage ne peut excéder 12 mois et peut être effectuée de façon non continue mais répartie sur la durée de vos études. Ce stage doit vous permettre de mettre en pratique l'aspect théorique de vos études. Les sites d'ERASMUS + et de l'OFAJ peuvent vous renseigner.

Recherche de stage en Europe d'une durée de 2 à 12 mois :
<http://erasmusintern.org//>

Le **Pflichtpraktikum** est un stage obligatoire.
Le **freiwilliges Praktikum** est un stage qui peut ne pas avoir de rapport avec vos études.

Recherche par métier et par secteur d'activité

Autres organismes et sites allemands

Jobber GmbH Studentenvermittlung
www.jobber.de

Ce site s'adresse aux étudiants qui recherchent un job, un stage ou un stage de fin d'études. N'hésitez pas à le consulter.

Tél. : 0049 6171 200 181 0

Sous le lien suivant, vous trouverez des informations pratiques concernant tous les types de stages et de jobs en Allemagne.
www.jobber.de/_1_myjobber/jobforum.praktikum.html



Si le stage est obligatoire et dure moins de six mois, l'établissement d'enseignement doit assurer les accidents du travail et la responsabilité civile.

Il est vivement recommandé d'établir une convention de stage entre le stagiaire (ou l'établissement de formation) et l'entreprise.

Sécurité sociale des étudiants, expatriés :

<http://www.cfe.fr/pages/cfe/brochure.php>

Le stage de fin d'études rémunéré (Traineeprogramm/ graduate-Programme)

Il n'existe pas vraiment d'équivalent en France. Ce programme concerne les jeunes ayant terminé leurs études (le master est le diplôme minimum requis) et souhaitant recevoir une formation en entreprise. Il se situe entre le stage et le premier emploi. D'une durée de 12 à 24 mois, il est très apprécié par les jeunes comme par les employeurs. Pour les uns, c'est une manière de mettre le pied à l'étrier, pour les autres, une façon de recruter du personnel déjà formé. Selon les entreprises, ce programme peut jouer comme un accélérateur de

carrière pour celui qui s'y investit. Pour les trois quarts des entreprises, le programme *Trainee* figure sur la page d'accueil de l'entreprise. Il faut vérifier si certaines conditions sont respectées. Assurez-vous notamment que ce n'est pas un emploi déguisé à bas prix. Vous devez bénéficier au minimum d'une formation et d'un tuteur. Une charte a été créée pour encadrer ce programme et vous éviter de mauvaises surprises.
<http://www.absolventa.de/trainee-auszeichnung>

Pour obtenir davantage de renseignements, consultez les sites internet suivants :
<http://www.absolventa.de/trainee>
<https://www.trainee-gefuehler.de/trainee>
www.my-trainee.de

Autres conseils pour réussir à trouver un stage ou un premier emploi

La plupart des universités allemandes ont un service pour vous aider dans vos recherches : le « **Career Service** ».

L'université de Berlin, par exemple, propose en ligne des informations pratiques et donne de très bons conseils pour réussir son stage. Il précise également **ce qui doit figurer dans un contrat de stage et dans une attestation de stage**.

http://www.fu-berlin.de/sites/career/praktika/Information-Praktikum_Berufseinstieg/Praktikum_A_Z/index.html

Guide du stagiaire en Allemagne - mars 2015

http://www.frontalierslorraine.eu/crd_publications/trouver-un-stage-en-allemande/

STATUT DU STAGIAIRE

Vous n'êtes plus ou pas inscrit dans un

établissement supérieur, vous souhaitez partir vivre une expérience professionnelle en Allemagne et vous avez besoin d'une convention et d'une assurance maladie, le programme PRAXES est pour vous !

Jusqu'à l'année dernière, il était très difficile, voire impossible d'obtenir un statut de stagiaire pour un stage non obligatoire. C'est désormais possible grâce à l'OFAJ et à son programme « PRAXES », qui crée nouveau statut franco-allemand de stagiaire. Lancé en janvier 2013, ce programme entend faciliter la mobilité et l'insertion des jeunes sur le marché du travail transfrontalier et européen.

Il s'adresse à tous les jeunes de 18 à 30 ans désireux d'effectuer à titre personnel un **stage de un à six mois** en Allemagne.

L'OFAJ propose entre autres un cadre juridique (convention et assurances), ainsi que le suivi et le placement des stagiaires, et délivre un certificat de stage.

Office franco-allemand pour la jeunesse
Deutsch-Französisches Jugendwerk
51 rue de l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
Tél. : 01 40 78 18 41 ou 23
praxes@ofaj.org
www.ofaj.org/praxes

Autres sites d'informations sur le statut des stagiaires en Allemagne :
www.arbeitsratgeber.com
www.planetpraktika.de/fair.php

CONTRAT/ CONVENTION DE STAGE

Pour consulter un contrat-type, vous pouvez aller sur le site
www.arbeitsratgeber.com (*Arbeitsverträge*)
Ce contrat doit mentionner, entre autres, votre indemnité de stage.
www.sozialhilfe24.de

INDEMNITÉS DE STAGE

Depuis l'introduction du **salair minimum à 8,50 euros en janvier 2015**, les stagiaires doivent être rémunérés. Mais attention, cela concerne les stages non obligatoires dont la durée est supérieure à 3 mois.

Les stages obligatoires effectués lors de votre formation scolaire ou universitaire ne sont pas rémunérés. Il s'agit plutôt d'acquérir une expérience professionnelle pour s'orienter, et d'apprendre à connaître les valeurs de l'entreprise pour une éventuelle embauche plus tard.

D'après une étude menée par le groupe CLEVIS en 2015 (*Praktikantenspiegel*) - comparateur de stages

- 65% des stagiaires perçoivent entre 401 et 800 euros par mois
- 23 % perçoivent plus de 800 euros
- 10% entre 201 et 400 euros
- 1% moins de 200 euros

L'indemnité de stage dépend de plusieurs facteurs :

- la branche dans laquelle vous travaillez : le bâtiment paye le plus (entre 900 et 1600 euros), suivi de la finance, des banques et des assurances (entre 700 et 900 euros) ;
- le diplôme : entre un bachelier et un master, il peut y avoir une différence de 100 euros ;
- la région : les entreprises situées au sud de l'Allemagne, Hambourg et Brême payent mieux leurs stagiaires ;
- la taille de l'entreprise.
www.clevis.de/.../CLEVIS-Praktikantenspiegel_2015...

Selon la branche d'activité, vous pouvez avoir une idée du montant que vous

pourriez percevoir en faisant une recherche sur les sites suivants :

<https://www.staufenbiel.de/ratgeber-service/gehalt/gehaltstabellen/gehalt-praktikum.html>
<https://www.praktikum.info/karrieremagazin/praktikum-gehalt>

INDEMNITÉS DE STAGE MOYENNE PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ

Industrie du bâtiment

1 015,64 €

Consulting, droit, expertise comptable

920,05€

Finance, banque et assurance

888,57 €

Pharmacie et chimie

841,24 €

Biens de consommations

838,77 €

(source : CLEVIS Praktikantenspiegel 2015)



Si votre stage est obligatoire, vous pouvez prétendre à une bourse. Reportez-vous aux pages consacrées à ce sujet.

Si vous effectuez un *trainee*, reportez-vous aux sites :

www.my-trainee.de/Trainee-Grundlagen/gehalt-und-verguetung-von-trainees

Le salaire médian pour un *trainee* était de 41 000 €/an en 2013.

<https://www.trainee-gefluester.de/trainee-gehalt>

RECONNAISSANCE DU STAGE, CERTIFICAT DE STAGE OU DE TRAVAIL

VALIDER VOS COMPÉTENCES À L'AIDE D'EUROPASS

Il est important de pouvoir prouver vos **compétences et qualifications**.

L'**Europass**, créé par le **Parlement et le Conseil européens**, permet d'assurer la visibilité de vos compétences et qualifications dans toute l'Europe, quels que soient votre formation ou votre statut. L'**Europass** vous permet de présenter vos compétences linguistiques, tandis que l'**Europass mobilité** permet de valoriser toute période de formation ou une expérience professionnelle effectuée en Europe.

Il peut s'agir par exemple :

- d'un stage ou d'un emploi en entreprise ;
- d'un trimestre d'études dans le cadre d'un programme d'échange ;
- d'un stage volontaire dans une O.N.G.

En savoir plus :

<https://europass.cedefop.europa.eu/fr/home.iehtml>

LE CERTIFICAT DE STAGE ET LE CERTIFICAT DE TRAVAIL (ZEUGNISSE)

Selon le code civil allemand, l'employeur allemand est obligé d'établir un certificat de travail/stage pour les personnes quittant l'entreprise.

Au terme de votre contrat, n'oubliez pas de demander un certificat de travail/stage spécifiant les tâches que vous avez effectuées. Faites le établir, dater et signer le jour de votre départ. Soyez attentif aux expressions employées, leur signification peuvent se révéler très surprenantes !

Die übertragenen Arbeiten wurden stets zu unserer vollsten Zufriedenheit erledigt.

Très bon travail

Die übertragenen Arbeiten wurden zu unserer vollen Zufriedenheit erledigt.

Travail satisfaisant

Die übertragenen Arbeiten wurden mit Eifer bearbeitet und termingerecht beendet.

Travail insuffisant

Er/Sie bemühte sich, die Aufgaben sorgfältig zu erledigen.

Travail médiocre

In Pünktlichkeit war er/sie stets ein gutes Vorbild.

Un vrai nul !

Er/sie war immer mit Interesse bei der Sache.

Il/elle a fait des efforts mais n'est arrivé(e) à rien.

- Par ailleurs, ne joignez pas les certificats français, ils ne correspondent pas du

tout aux certificats allemands et pourraient même vous être défavorables.

Insérez plutôt un * en expliquant qu'en France, il n'y a pas de certificat.

Une lettre de recommandation très détaillée est plus adaptée.

N'hésitez pas à consulter le site suivant :

www.e-fellows.net/Karriere/Bewerbung/Arbeitszeugnis/Arbeitszeugnis-se-richtig-lesen

2.3 BOURSES DE MOBILITÉ

BOURSES ATTRIBUÉES DANS LE CADRE D'UN STAGE

www.education.gouv.fr/cid21457/la-mobilite-des-eleves.html

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid24758/etudier-a-letranger.html

Nouveau portail proposé par le gouvernement français pour informer sur toutes les possibilités de mobilité :

www.decouvrirlmonde.jeunes.gouv.fr

L'OFFICE FRANCO-ALLEMAND POUR LA JEUNESSE (OFAJ)

L'**OFAJ** dispose de très nombreuses **bourses** qui s'adressent aussi bien aux jeunes en formation professionnelle initiale, en établissement ou en insertion qu'aux étudiants de diverses disciplines.

En ce qui concerne **les stages pratiques en entreprise**, le séjour ne peut être financé que s'il s'inscrit dans le cursus et dure au minimum quatre semaines. Les étudiants doivent être inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur, être en licence (bac+3) et avoir entre 18 et 30 ans.

OFAJ

stage-univ@ofaj.org

Tél. : 01 40 78 18 79

www.ofaj.org/

L'OFAJ attribue des bourses pour des stages pratiques en Allemagne pendant la formation professionnelle/technologique. Ces stages permettent d'élargir les compétences professionnelles, interculturelles et linguistiques.

Le public concerné : jeunes en apprentissage ou en formation professionnelle/technologique : CAP, bac professionnel,

bac technologique, BTS, BP, BMA, DMA, MC.

Des demandes de bourse pour cours de langue peuvent être déposées auprès de l'OFAJ.

<http://www.ofaj.org/bourse-pour-stage-pratique-pendant-la-formation-professionnelle-et-technologique>
stage-pro@ofaj.org,
Tél. : 01 40 78 18 34
stage-univ@ofaj.org,
Tél. : 01 40 78 18 79

L'OFAJ attribue également des bourses pour les futurs enseignants :

<http://www.ofaj.org/bourses-pour-futurs-enseignants>

JOBS ET STAGES DANS LA VILLE OU LA RÉGION JUMELÉE

Si vous êtes âgé de 16 à 27 ans, vous pouvez postuler pour un job ou un stage pour une durée de 4 semaines dans la municipalité partenaire de votre ville ou de la région jumelée à la vôtre. Renseignez-vous auprès du **comité de jumelage** de votre ville ou de votre région, qui prend généralement en charge l'organisation de votre stage.

Les candidatures doivent être soumises deux mois avant le début du séjour. Pensez également que ces stages effectués dans la fonction publique ne sont pas rémunérés.

Veuillez contacter l'**OFAJ (Office franco-allemand pour la jeunesse)** pour plus de renseignements :
www.ofaj.org

Voici une liste non exhaustive des régions participant à ce programme :

Si vous habitez en Bourgogne, la **Maison de Rhénanie-Palatinat** à Dijon propose des stages en Rhénanie-Palatinat pour

les lycéens, étudiants, apprentis et autres jeunes âgés de 18 à 27 ans.

Les stages ont lieu toute l'année et ne sont généralement pas rémunérés. Leur durée varie de un à trois mois en moyenne.

**Centre culturel allemand en Bourgogne
Maison de Rhénanie-Palatinat**

Bureau des stages
Tél. : 03 80 68 06 96 (bureau des stages)
Tél. : 03 80 68 07 00 (standard)
www.maison-rhenanie-palatinat.org
stages@maison-rhenanie-palatinat.org

Si vous habitez dans le sud de la France, vous pouvez vous adresser au

**Centre franco-allemand de Provence -
Maison de Tübingen :**

Tél. : 04 42 21 29 12
www.cfaprovence.com
info@cfaprovence.com

Vous avez la possibilité de consulter sur rendez-vous des listes d'adresses utiles et des annuaires. Si vous avez un projet, vous pouvez également obtenir des conseils personnalisés.

Le centre abrite un **Club d'affaires franco-allemand** (relais régional de la Chambre de commerce franco-allemande). Il fait partie du réseau des 18 Clubs d'affaires franco-allemands (9 en France et 9 en Allemagne) qui regroupe environ 3 000 membres.

Christine Jobert
Directrice du Club d'affaires franco-allemand
Tél. : 04 42 21 29 55
christine.jobert@cafap.fr
www.cafap.fr

Si vous habitez dans le Languedoc, vous pouvez vous adresser au

**Centre culturel allemand en Languedoc -
Maison de Heidelberg :**

Tél. : 04 67 60 48 11
www.maison-de-heidelberg.org
info@maison-de-heidelberg.org
La maison de Heidelberg dispose

d'informations susceptibles de vous aider dans la recherche de votre stage et peut vous donner des conseils utiles.

Si vous habitez dans le Limousin, adressez vos C.V. et lettre de motivation en allemand à l'**Association limousine franco-allemande (ALIFRAL)** :
Espace associatif
40 rue Charles Silvestre
87100 LIMOGES
alifral@free.fr
<http://alifral.free.fr>

Les demandes de bourses OFAJ concernant le programme « région jumelée » sont à retirer au CRJ (Centre Régional Information Jeunesse) :

Tél. : 05 55 10 60 98
info@crijlimousin.org
<http://crijlimousin.org/partir-a-letranger/en-europe.html>

CFALOR

En Lorraine, un Centre franco-allemand a été créé et propose aux Lorrains non seulement des informations sur les études, mais aussi une liste d'entreprises recherchant des stagiaires.
Centre franco-allemand de Lorraine
Université de Lorraine
UFR Lettres et Langues
Ile du Saulcy
57045 Metz CEDEX 05
Tél. : 03 87 54 74 37
cfalor.blog.univ-lorraine.fr
cfalor-contact@univ-lorraine.fr

DAAD (Office allemand d'échanges universitaires)

Si vous êtes étudiant dans l'enseignement supérieur, si vous avez un projet de recherche, si vous êtes inscrit dans une école d'art ou d'architecture, vous pouvez vous adresser au DAAD qui publie tous les ans une brochure sur les **bourses d'études et de recherche en Allemagne**.

DAAD (Office allemand d'échanges

universitaires)

<http://paris.daad.de>
info@daad.asso.fr

Bourse de stage de recherche en Bavière

Le **Centre de coopération universitaire franco-bavarois (CCUFB)** alloue chaque année des aides à la mobilité aux étudiants inscrits en France ou en Bavière qui prévoient d'effectuer un stage de recherche (de un à trois mois) au sein d'un établissement d'enseignement supérieur du pays partenaire. Les stages de recherche effectués dans le secteur privé sont exclus du programme. La date limite de dépôt des dossiers est en avril.

<http://www.bayern-france.org/>

Autre lien très informatif sur les bourses d'études :
<http://www.bayern-france.org/fr/subventions-bourses/subventions-dautres-institutions/etudiant/index.html>

BOURSES DE RECHERCHE

Le **CIERA (Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur l'Allemagne)** propose également des **aides à la mobilité** pour effectuer en Allemagne ou dans un autre pays de langue allemande

- un séjour de recherche (de niveau master 2 ou thèse)
 - un stage (de niveau master 1) dans le domaine des sciences sociales et humaines.
- www.ciera.fr/ciera/aides-mobilite?lang=fr

Bourses pour les enseignants-chercheurs :
www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid25266/mobilite-des-chercheurs-et-des-enseignants-chercheurs.html

Le **CROUS** attribue des **bourses de voyage** sur critères sociaux aux étudiants qui doivent effectuer un stage obligatoire

au cours de leur cursus universitaire.
Renseignez-vous auprès du **CROUS** de votre région.

Listes des bourses sur le site du ministère français des Affaires étrangères :
www.diplomatie.gouv.fr (espace étudiants-partir en stage à l'étranger)
<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/services-aux-citoyens/preparer-son-expatriation/etudes-superieures/financer-ses-etudes/article/financer-ses-etudes-ou-un-stage-a>

LES FONDATIONS

Des **fondations privées** attribuent également de bourses, mais il s'agit essentiellement de bourses d'études.

La **Fondation de France** propose des bourses « déclics jeunes » pour aider les jeunes de **18 à 30 ans** à réaliser leur vocation **dans les domaines les plus divers** (art, artisanat, culture, sciences, technologie, action sociale, humanitaire, environnement...). Ces bourses sont attribuées sur concours, (ouvert du 1^{er} septembre au 15 novembre de l'année en cours).

Fondation de France
Tél. : 01 44 21 31 00
www.fondationdefrance.org

Fondations allemandes

Certaines fondations allemandes accordent des bourses aux étudiants étrangers souhaitant effectuer leurs études ou une partie de leurs études en Allemagne. Elles subventionnent les étudiants particulièrement brillants et engagés dans la vie sociale et politique.

Friedrich Ebert Stiftung :
<http://www.fes.de/>

Friedrich Naumann Stiftung :
<http://www.fnst.de/>

Studienstiftung des deutschen Volkes (si vous effectuez la plus grande partie de vos études en Allemagne) :
<http://www.studienstiftung.de/>

Heinrich Böll Stiftung :
<http://www.boell.de/>

Stiftung der Deutschen Wirtschaft :
<http://www.sdw.org/>

Site central regroupant plusieurs fondations de **soutien à l'excellence** :
Arbeitsgemeinschaft der Begabtenförderungswerke in der Bundesrepublik Deutschland :
<http://www.begabtenfoerderungswerke.de/>

Les sites allemands dédiés aux **étudiants** :
www.unicum.de
www.studentenwerk.de

ADRESSES UTILES ET PROGRAMMES DE MOBILITÉ

Autres sites très utiles et informatifs pour les étudiants de l'enseignement supérieur recherchant un stage :
www.berufstart.de/jobsuche.html
www.c2n.de (campus career network)
www.jobcafe.de (stages à Hambourg et Munich)
www.jobpilot.de
www.praktika.de
www.praktikum.de
www.praktikum.info
www.pratikums-boerse.de
www.prabo.de
www.karriere.de
www.unicum.de

Le Service International pour la Jeunesse de la République Fédérale d'Allemagne (IJAB) est spécialisé dans les activités

internationales pour les jeunes. Les organisations membres de l'**IJAB** renseignent sur diverses rencontres nationales et internationales de jeunes dans les domaines de la politique, de la culture et du sport. De nombreuses adresses de fédérations pour les jeunes figurent sur leur site internet.

IJAB e.V
Tél. : 0049 228 95 06 0
www.ijab.de, www.dija.de/deutschland
info@ijab.de

Forums et cabinets de recrutement

Veuillez vous reporter au paragraphe cité dans la partie Emploi.

2.4 RECHERCHE PAR SECTEUR

TRAVAIL SAISONNIER

Il s'adresse à des personnes de plus de 18 ans. Le travail saisonnier s'effectue essentiellement à la campagne (récolte de fruits et légumes, travail en forêt ou dans l'hôtellerie).

Il doit être de 30 heures minimum par semaine (soit une moyenne de 6 heures par jour) et ne pas excéder une durée de 4 mois dans l'année.

Veuillez vous informer sur le site de l'Agence pour l'emploi :

www.arbeitsagentur.de
(Startseite > Bürgerinnen und Bürger > Arbeit und Beruf (colonne de droite) > Saisonarbeit.

Vous pouvez aussi vous rendre directement sur

www.arbeitsagentur.de
(cliquer sur «Jobboerse»)

INTÉRIM (« ZEITARBEIT ») EN ALLEMAGNE :

www.arbeitsagentur.de
(Bürgerinnen & Bürger > Arbeit und Beruf > Zeitarbeit)

CANDIDATURE SPONTANÉE

Étudiants (toutes disciplines confondues)
Candidatures spontanées auprès des entreprises

Les personnes qui le souhaitent peuvent envoyer des candidatures spontanées aux entreprises allemandes. Un certain nombre d'entre elles ont un site internet, et sous la rubrique *Personalwesen*, vous pouvez obtenir des informations concernant leurs offres de stages. Vous pouvez également

obtenir les coordonnées des entreprises en consultant les **annuaires** et les informations citées dans cette brochure (rubrique Emploi).

Candidatures auprès du Service central de placement de l'Agence fédérale pour l'emploi (ZAV)

Le Service central de placement de l'Agence fédérale pour l'emploi (ZAV) propose des emplois saisonniers (*Ferienjob* ou *Ferienbeschäftigung*) aux **étudiants étrangers** qui désirent gagner un peu d'argent pendant leurs études. En général, il s'agit de travailler dans l'hôtellerie, la restauration rapide, l'agriculture, le nettoyage industriel ou les chaînes de montage.

Ce sont des emplois à plein temps dont la durée est de deux mois minimum et trois mois maximum. Aucune connaissance préalable n'est exigée. Il suffit d'être inscrit dans une université (ou équivalent), d'avoir entre 18 et 35 ans, d'être d'une bonne constitution, mobile et flexible et surtout de disposer de bonnes connaissances de l'allemand.

Vous pouvez télécharger le dossier et remplir votre demande auprès de la **ZAV** à Bonn :

www.arbeitsagentur.de (rubrique Unternehmen > Arbeitskräftebedarf > Beschäftigung > Ausländer > Studenten/Ferienbeschäftigung)

Les demandes sont à déposer **avant le 1^{er} mars**.

Zentrale Auslands- und Fachvermittlung (ZAV)

Tél. : 0049 228 713 1330
ZAV-Bonn.Ferienbeschäftigung@arbeitsagentur.de

LES VOLONTARIATS

VOLONTARIAT INTERNATIONAL-CIVIWEB

Être volontaire international, c'est partir pour effectuer une mission professionnelle à l'étranger tout en bénéficiant d'un statut public protecteur.

Le V.I. est placé sous la tutelle de l'ambassade de France.

De 6 à 24 mois, les missions s'effectuent :

- en entreprise ;
- au sein d'une structure française, publique ou parapublique, relevant du ministère des Affaires étrangères ou du ministère de l'Économie ;
- dans une structure publique locale étrangère (centres de recherche et universités publiques) ;
- auprès d'une organisation internationale ou d'une association agréée.



Le Volontariat international n'est pas du bénévolat.

Les V.I. perçoivent une indemnité forfaitaire mensuelle, variable suivant le pays d'affectation, mais indépendante du niveau de qualification. Pour l'Allemagne, elle s'élève en 2015 à **1827 euros**.

Destiné principalement aux étudiants, jeunes diplômés ou chercheurs d'emploi âgés de **18 à 28 ans**, le Volontariat international constitue une expérience professionnelle enrichissante, véritable tremplin pour une carrière internationale.

Tous les métiers sont concernés :

- en entreprise : finance, marketing, commerce international, contrôle de gestion, comptabilité, mécanique,

électronique, télécommunications, informatique, BTP, agronomie, tourisme, droit, RH...

- en administration : animation culturelle, enseignement, veille économique, commerciale ou scientifique, informatique, sciences politiques, droit, économie, recherche, médecine, hôtellerie-restauration...

Vous devez avoir entre 18 et 28 ans, être de nationalité française ou européenne et être en règle avec les obligations de service national de votre pays. En outre, il est essentiel de faire preuve d'esprit d'initiative et d'une forte motivation.

C'est à vous qu'incombe le soin de trouver votre mission. Vous devez vous placer dans la situation d'un chercheur d'emploi : dressez votre profil, définissez vos compétences et vos objectifs professionnels.

LE V.I.E (VOLONTARIAT INTERNATIONAL EN ENTREPRISE)

Le volontaire international effectue sa mission au sein d'une entreprise française à l'étranger. Il occupe un emploi d'ordre commercial, technique, scientifique, etc.

Le candidat peut trouver lui-même sa mission, en démarchant les entreprises ou en consultant les offres sur le site www.civiweb.com

Il est vivement conseillé d'élargir sa recherche à l'ensemble des entreprises françaises exportatrices.

BUSINESS FRANCE, l'organisme gestionnaire, instruit la demande d'affectation et assure la gestion du V.I.E.

LE V.I.A (VOLONTARIAT INTERNATIONAL EN ADMINISTRATION)

Ambassades, Alliances françaises, instituts de recherche, bureaux BUSINESS France.

Le Volontariat international en administration est destiné aux jeunes de 18 à 28 ans souhaitant travailler pour des services de l'État français à l'étranger : consulats, ambassades, services et missions économiques français, services de coopération et d'action culturelle...

Un millier de postes sont actuellement occupés par des VIA relevant du ministère des Affaires étrangères (MAE) dans les organismes parapublics, instituts et centres de recherche (IRD, AFD, CIRAD, CEA, CNRS, CERN, EADS, IPEV, EDF, CNES, TOTAL, IFREMER, Institut Pasteur).

Vous répondez obligatoirement à une offre précise publiée sur le site.

À l'exception des scientifiques-chercheurs et des V.I. affectés auprès des organismes parapublics, vous ne devez en aucun cas démarcher directement les administrations en France ou les ambassades à l'étranger. Visitez régulièrement le site et au besoin, après vous être identifié(e), paramétrez des alertes, car les offres sont fréquemment renouvelées.

Les missions proposées sont :

- chargé de mission culturelle, pédagogique, éducative, universitaire, audiovisuelle ;
- chargé de veille scientifique ;
- chargé de coopération technique, coopération décentralisée, gouvernance auprès d'États étrangers ;
- informaticien, attaché de presse, rédacteur, intendant, cuisinier, chargé du suivi immobilier en ambassade ;
- chercheur (auprès d'universités étrangères, d'organismes internationaux, de centres de recherche...).

Les profils recherchés :

Droit, FLE, IEP, aide au développement, relations internationales, gestion de projets, sciences humaines, écoles d'ingénieurs, écoles de journalisme, informatique, génie/urbanisme, scientifiques...

Pour les VI, VIE et VIA, un site vous renseigne :
www.civiweb.com/
info@civiweb.com

Il existe de très nombreux postes en V.I.E pour l'Allemagne, n'hésitez pas à consulter le site.

80% des VIE ont été embauchés à l'issue de leur mission.

LE SERVICE VOLONTAIRE EUROPÉEN (SVE)

Vous avez entre 18 et 30 ans et êtes motivé pour découvrir une autre culture, un autre pays tout en vous rendant utile, le SVE vous permet de vivre cette expérience.
<https://www.france-volontaires.org/-Service-Volontaire-Europeen-SVE->

Liste des organismes et associations

proposant un service volontaire en Europe sur le portail européen de la jeunesse :
http://ec.europa.eu/youth/tools/evs-info-kit_fr.htm

Réseau européen spécialiste des questions de volontariat, de citoyenneté active et de justice sociale :
<http://www.volonteuropa.eu/>

Certaines régions allouent **une aide financière et linguistique aux volontaires**.
N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre conseil régional.

LE VOLONTARIAT FRANCO-ALLEMAND

Ce programme permet à un jeune Français de s'engager à plein temps dans une

association pour une mission de 12 mois en Allemagne. Cette mission repose sur la réciprocité. Le volontaire français part dans le cadre du service civique.
www.service-civique.gouv.fr

LE VOLONTARIAT ÉCOLOGIQUE FRANCO-ALLEMAND

Le Volontariat écologique franco-allemand (VEFA) – ou, en allemand, **Freiwilliges Ökologisches Jahr (FÖJ)** – offre à des jeunes âgés de 18 à 25 ans la possibilité de passer une année en Allemagne pour acquérir des compétences en lien avec la protection de l'environnement, tout en améliorant leur allemand. Ce programme a été fondé par la Maison de Rhénanie-Palatinat à Dijon et reçoit le soutien de l'OFAJ.
www.ve-fa.org
info@ve-fa.org

Retrouver toutes les formes de volontariat sur :
<http://www.volontariat.ofaj.org/>

LE VOLONTARIAT FRANCO-ALLEMAND DES TERRITOIRES

Ce projet a pour double objectif de permettre à **un tandem de jeunes** – un Français et un Allemand – de vivre une expérience d'engagement volontaire dans l'autre pays tout en permettant à deux territoires de donner une dimension supplémentaire à leur partenariat franco-allemand. Chaque collectivité recrutera elle-même le jeune volontaire, afin de contribuer au mieux à l'impact local du projet.

Le volontariat franco-allemand des territoires s'inscrit dans le cadre du Service civique français et l'AFCCRE met en œuvre cette initiative avec le soutien de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ).
<http://www.afccre.org/fr/actualites/lancement-d%E2%80%99un-volontariat-franco-allemand-des-territoires#.Ve8HiplOxLo>

DEVENIR ANIMATEUR DE CENTRE DE LOISIRS

Vous désirez travailler dans des associations pour la jeunesse en Allemagne ?
L'OFAJ subventionne ce type de séjours dans le pays partenaire. Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ)
Tél. : 01 40 78 18 18
www.ofaj.org/

ANIMATION, CULTURE, ARTISTES

Stages dans le secteur de la culture
L'OFAJ accorde des bourses de stage sous certaines conditions et organise des stages spécifiques avec des partenaires pour les animateurs de rencontres, animateurs linguistiques, animateurs-interprètes, traducteurs littéraires, jeunes professionnels du livre, jeunes professionnels des musées et jeunes journalistes.
www.ofaj.org/

Autres sites utiles à la recherche d'un stage dans le domaine culturel :
www.portalkunstgeschichte.de
www.museumbund.de (stages dans les musées)
www.precore.net (graphistes)
www.journalismus.com
www.mediajobs.de
www.kulturmanagement.net
www.bib-info.de rubrique DAPS (stages en

bibliothèque)
www.vertikult.de (JobCenter > Angeboten > Deutschsprachige Jobbörse im Kulturbereich)
www.vioworld.de (domaines de la culture et de la musique en particulier)

Jeunes artistes

Le **Forum franco-allemand des jeunes artistes** met en place des projets internationaux et pluridisciplinaires pour les jeunes artistes qui souhaitent acquérir une expérience professionnelle pratique dans le cadre d'un stage. Sont concernés : le domaine des arts vivants (théâtre, cirque, danse) mais aussi la musique et le théâtre musical, le journalisme culturel et les arts plastiques. L'OFAJ est le principal sponsor du forum.
Forum franco-allemand des jeunes artistes
Tél. : 0049 921 9 800 900
www.forum-forum.org
info@forum-bayreuth.de

APPRENTIS, ARTISANS, AGRICULTEURS

Le **Secrétariat franco-allemand pour les échanges en formation professionnelle (SFA)** propose un programme d'échanges pour les groupes d'élèves de lycées professionnels et techniques ou les groupes d'apprentis effectuant une formation en alternance dont les contenus sont comparables à ceux dispensés en Allemagne, ainsi que pour les étudiants en BTSA et les diplômés des métiers d'art. Le séjour dans le pays partenaire est d'au moins 3 semaines en formation initiale et de 2 semaines en formation continue.
DFA-SFA
Tél. : 00 49 681 501 11 80
www.dfs-sfa.org
<http://www.dfs-sfa.org/fr/programme-dechanges/acteurs-du-programme/>

info@dfs-sfa.org

Autres liens intéressants pour les apprentis et artisans :

www.chance-europe.de
www.handwerkskammer.de
www.zdh.de (site de la Fédération allemande de l'artisanat)
www.apreca.net

Bourses de stage pour les élèves de l'enseignement agricole

Selon les formations, il existe **deux types de bourses pour les stages à l'étranger** : elles sont accordées soit sous forme de séjour linguistique, soit sous forme de stage en entreprise. Elles s'adressent aux élèves de bac pro, techno, et aux étudiants préparant un BTS.

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
MAP-DGER- Educagri

Tél. : 01 49 55 51 83

www.educagri.fr/
president.aprefa@educagri.fr

Espace web des professionnels de l'enseignement agricole français

<http://www.chlorofil.fr/vie-scolaire-et-etudiante/bourses-et-aides/aides-a-la-mobilite-internationale-des-apprenants.html>

Aide à la mobilité individuelle à l'étranger pour les élèves/étudiants de l'enseignement agricole

Bourse de stage individuel à l'étranger pour les étudiants de l'enseignement supérieur agricole

Bourses du programme GéCo-GLEN
Public concerné : étudiants de l'enseignement supérieur agricole (BTS, écoles d'ingénieurs, écoles vétérinaires...), âgés de 25 à 30 ans.

Jeunes professionnels du monde agricole

L'association Expérience internationale travaille en partenariat avec la Fédération des agriculteurs allemands (*Deutscher Bauernverband*). Elle propose des stages

rémunérés de 2 à 12 mois en Allemagne. Les étudiants âgés de 18 à 30 ans doivent avoir une formation technique en agriculture, horticulture, viticulture ou œnologie et avoir au minimum un bac pro ainsi qu'une expérience pratique en exploitation.

L'OFAJ propose des bourses de formation linguistique, pour vous aider à améliorer vos connaissances linguistiques avant votre stage.

Stages à l'étranger en agriculture, commerce & gestion, hôtellerie restauration - Placements au pair - Volontariat

Association Expérience internationale

Tél. : 01 43 15 09 48

Formulaire de contact sur le site
www.experience-internationale.fr

HÔTELLERIE-RESTAURATION, TOURISME

Voici quelques sites spécifiques à ce secteur :

www.ahgjobs.de (*Allgemeine Hotel- und Gastronomie- Zeitung*)
www.jobsterne.de
www.hotelcareer.de
www.hoteljob-deutschland.de
www.hoteljobs-aktuell.de
www.rollingpin.de

SECTEUR SCIENTIFIQUE

Sites dédiés aux ingénieurs :

www.ingenieur24.de
www.ingenieurkarriere.de
www.ingenieurweb.de

Étudiants dans les domaines scientifiques et techniques et en architecture

L'association étudiante **IAESTE- France** (**Association pour les stages techniques**

à l'étranger) permet aux étudiants qui suivent un cursus scientifique de niveau bac+3 à bac+5 de déposer un dossier pour effectuer un stage qui doit se dérouler pendant leur scolarité. La durée du stage doit être de huit semaines minimum.

www.iaeste.org
france@iaeste.org

Association d'étudiants pour les stages dans le management, le développement, la technologie et l'éducation.

L'**AIIESEC** est la plus grande ONG internationale s'adressant aux jeunes qui souhaitent découvrir et exploiter leur potentiel afin d'avoir un impact positif sur la société. L'**AIIESEC** est une association loi 1901 à but non lucratif, apolitique, indépendante et gérée par des étudiants. Le **programme des stages** s'adresse aux étudiants membres de l'**AIIESEC** qui se sont déjà impliqués et ont pris des responsabilités au sein de l'association avant de partir. Les stages s'effectuent dans les domaines du management, du développement, de la technique et de l'éducation. Pour devenir membre, veuillez vous adresser à l'une des 11 antennes **AIIESEC** de France.

AIIESEC-France

Tél. : 01 40 36 22 55

<http://aiesecfrance.org/fr/>
france@aiesec.net

UNIVERSITÉS JUMELÉES

Si vous êtes étudiant et si votre université est jumelée avec une université allemande, vous pouvez éventuellement effectuer un stage pratique soit à l'université même, soit dans une entreprise.

Renseignez-vous auprès des secrétariats des **U.F.R** et du **CROUS** de votre académie. Il est aussi possible de travailler au sein de l'université en tant que *Werkstudent* (jusqu'à la L2) ou en tant que *studentische*

Hilfskraft (à partir de la L2) dans les laboratoires, les secrétariats des *Lehrstühle*, pour l'accueil des étudiants étrangers, l'organisation de manifestations publiques et de congrès. Ces postes sont pratiques car ils permettent de travailler entre les cours tout en restant sur le campus. Si vous êtes inscrit dans une université allemande, n'hésitez pas à consulter son site. Vous y trouverez beaucoup d'informations.

A titre d'exemple :

<http://www.uni-bremen.de/career-center/jobs-praktika-suchen.html>

Studentische Aushilfe ou *Hilfskraft*

<http://www.uni-job-center.com/studentenjobs.php>

Pour avoir une idée des job proposés au sein de l'université, vous pouvez consulter ces sites :

http://www.h-doppelpunkt.de/cms/front_content.php?idcat=24
<http://www.jobmensa.de/studentenjobs/tuebingen>
<https://www.asta.uni-kiel.de/de/Kleinanzeigen.html>

JURISTES

L'Association des juristes franco-allemands

(**DFJ**) en Allemagne et son organisation partenaire en France, l'**Association des juristes français et allemands** (**AJFA**), s'efforcent de promouvoir les relations professionnelles et personnelles entre les juristes allemands et français. Ces deux associations viennent en aide aux étudiants en droit français et aux *Refendare* allemands pour la recherche de stages d'avocat.

Une bourse peut être attribuée par l'OFAJ. Depuis 1953, les deux associations organisent tous les deux ans des réunions communes de trois ou quatre jours qui

se déroulent tantôt en France, tantôt en Allemagne. Ces rencontres, qui portent sur un sujet d'actualité transfrontalier de droit public ou privé, facilitent la prise de contact directe des participants au cours de réceptions, de repas et d'excursions.

Deutsch-französische Juristenvereinigung (DFJ)

Université de Mayence
Jutta Leither
Université Mainz, FB 03
Faculté de Droit et d'Economie
Deuxième étage, bureau 02-238
D- 55099 Mainz
Tél. : 0049 6131 39-22412
jleith@uni-mainz.de
www.dfj.org/

AJFA

www.ajfa.fr/

Autres adresses intéressantes :

<http://anwaltsblatt-karriere.anwaltverein.de/de/>
www.karriere-jura.de

TRAVAIL AU PAIR

Des associations se sont spécialisées dans les séjours au pair et peuvent vous donner des renseignements précis. Par exemple :

Inter Séjours

Tél. : 01 47 63 06 81
bureau.intersejours@wanadoo.fr
<http://asso.intersejours.free.fr/>

Vous trouverez des renseignements dans votre CIDJ (Centre d'Information et de Documentation Jeunesse).

À Paris :

101 quai Branly
75740 Paris Cedex 15
Tél. : 01 44 49 12 00

Il existe également des **CIDJ** dans la plupart des grandes villes. Pour en trouver la liste :

www.cidj.com/reseau-ij/france-metropolitaine
<http://www.cidj.com/les-programmes-pour-partir-en-europe/partir-en-allemande-avec-l-ofaj>

Verein für internationale Jugendarbeit (VIJ)

Cette association allemande d'entraide et d'assistance aux jeunes est spécialisée dans le placement au pair et soutenue par le ministère allemand de la Famille. Elle place les jeunes en Allemagne et son sérieux est attesté par une charte de qualité. Elle propose sur son site une fiche en français (rubrique « *Au-Pair in Deutschland* »).

VIJ- Bundesgeschäftsstelle

Tél. : 0049 69 46 93 9 7 00
au-pair@vij.de ou offi ce@vij.de
www.au-pair-vij.org/
www.vij.de

www.au-pair-vij.org/au-pair-in-deutschland/au-pair-en-allemande.html

Agence fédérale pour l'emploi (BA)

Vous pouvez également obtenir de nombreux **renseignements sur le contrat, les horaires et les tarifs** en vigueur pour les jeunes gens au pair en Allemagne sur le site de l'Agence fédérale pour l'emploi (BA).

www.arbeitsagentur.de (rubrique *Bürger und Bürgerinnen > Zwischen Schule und Beruf > Au-Pair-Aufenthalte*).

Charte de qualité pour les organismes de séjour au pair

Il existe une **charte de qualité** certifiant le sérieux des agences au pair en Allemagne.

Vous pouvez consulter le site allemand : www.guetegemeinschaft-aupair.de et rechercher toutes les agences auxquelles a été attribué ce label de qualité. Vous pouvez également télécharger un contrat-type.

ACTION SOCIALE, HUMANITAIRE, WOOFING, CHANTIERS

ANNÉE SOCIALE VOLONTAIRE

Si vous souhaitez passer une année au service des autres, que ce soit dans un centre hospitalier, un foyer pour personnes âgées ou un centre d'accueil pour handicapés, ou bien exercer une activité dans le domaine culturel ou celui de l'environnement, l'OFAJ vous apporte son soutien.

Il aide aussi les associations concernées à organiser des séminaires de préparation ou d'évaluation.

www.ofaj.org

Pour obtenir des renseignements sur les stages pratiques pour étudiants en services sociaux (éducateurs, animateurs, assistants sociaux, infirmiers en service hospitalier), veuillez vous adresser à l'OFAJ :

www.ofaj.org

Autre adresse utile pour la recherche d'un stage dans le secteur social :

www.stellenmarkt-sozial.de/angebote
<http://www.wesser.de/>

Cette action sociale peut aussi prendre la forme d'un volontariat ou d'un service civique. En effet, l'OFAJ a créé le **Service volontaire franco-allemand** et le **Volontariat écologique franco-allemand**.

Voir aussi le chapitre « Volontariat ».

CHANTIERS INTERNATIONAUX

<http://europa.eu/youth/fr>
www.cursusmundus.com/chantiers-benevoles-internationaux

CHANTIERS EN ALLEMAGNE

Si vous souhaitez participer à un chantier

en Allemagne, que ce soit dans le domaine de l'environnement, de la construction, de la rénovation, du social, de l'éducation ou de l'artisanat, les organisations suivantes proposent divers séjours en partenariat avec des organismes allemands :

Jeunesse et reconstruction

Tél. : 01 47 70 15 88
www.volontariat.org
info@volontariat.org

SCI (Service Civil International) France

Tél. : 03 20 55 22 58
www.sci-france.org/
sci@sci-france.org

Woofing

Pour travailler dans une ferme en Allemagne :
www.woof.de/

Pour les étudiants ayant un handicap :

www.studieninfos-behinderte.php
www.behinderung-und-studium.de
www.studis-online.de/studieren/studieren-mit-behinderung

STAGE DE LANGUE POUR ACCOMPAGNEURS, ENSEIGNANTS

LE DFS/SFA (Secrétariat franco-allemand pour les échanges en formation

professionnelle) organise des cours de langues intensifs de huit jours deux fois par an, en Allemagne au mois de juillet et, en France en octobre ou novembre. Ces cours s'adressent aux personnes impliquées dans les échanges franco-allemands financés par le Secrétariat franco-allemand, à savoir : **accompagnateurs/-trices pédagogiques, enseignant(e)s, maîtres de stage, directeurs/-trices etc.**, mais également à tous ceux souhaitant apprendre l'allemand ou le français de manière interactive.

Les cours de langues ont lieu selon la méthode dite « en tandem », c'est à dire que les Français et les Allemands travaillent en « binômes ». Chacun est en même temps enseignant(e) et élève, enseigne avec l'aide de professeurs de langues sa langue maternelle, tout en apprenant celle de son/sa partenaire.

Les coûts :

L'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) finance une partie de ces cours. La contribution des participant(e)s ou de leur établissement s'élève à 590 € par personne pour Dresde et 640 € pour la Grande Motte. Ce montant inclut l'hébergement, la pension complète et le cours de langues.

Le voyage est organisé par les participant(e)s. Une subvention aux frais de voyage peut être allouée par l'OFAJ sur présentation des justificatifs (approximativement 60 % d'un billet SNCF, 2^e classe, A/R).

Pour une prise en charge partielle ou intégrale, vous pouvez intégrer ce cours dans les droits à la formation.
<http://www.dfs-sfa.org/fr/programme-dechanges/cours-de-langues-pour-adultes/>

TEST DE LANGUE

Il est possible de faire valider ses connaissances d'allemand professionnel en passant le test WiDaF.
Pour plus d'informations :
widaf@francoallemand.com

Chambre franco-allemande de commerce et d'industrie

Tél. : 01 40 58 35 35
www.francoallemand.com





3. PRÉPARER SON DÉPART

Vous avez décidé de tenter l'aventure en l'Allemagne, félicitations !
Avant de partir, vous devrez prendre quelques dispositions.

Le Centre d'information de l'ambassade d'Allemagne vous donne des astuces et des recommandations pour vous permettre de préparer au mieux votre séjour en Allemagne. Il vous propose des informations officielles sur l'Allemagne en général, les conditions de séjour, le système éducatif, le logement, etc.

CIDAL

31 rue de Condé
75006 Paris
Tél. : 01 44 17 31 31
allemagne@pari.diplo.de
www.allemagne.diplo.de

3.1 FORMALITÉS ADMINISTRATIVES, CONDITIONS DE SÉJOUR

RESSORTISSANTS DE L'UNION EUROPÉENNE

Les ressortissants de l'Union européenne (UE) bénéficient de la libre circulation à l'intérieur de l'UE. Une carte d'identité ou un passeport en cours de validité suffisent. Les enfants doivent avoir leur propre passeport ou carte d'identité.

Pour un séjour **supérieur** à trois mois : **Déclaration de résidence** (*Anmeldung*)
Toute personne prenant un logement en Allemagne doit déclarer sa présence dans un délai de huit jours auprès de la mairie de résidence (*Einwohnermeldeamt*). Il faut présenter une pièce d'identité et son contrat de location (*Mietvertrag*). Ce

service vous délivrera une déclaration de domicile (*Anmeldebescheinigung*). Une attestation de séjour peut vous être délivrée soit par le *Landratsamt*, soit par la mairie (*Rathaus*).

Si votre conjoint possède la nationalité d'un pays non-membre de l'Union européenne, il doit effectuer une demande de titre de séjour auprès du service des étrangers de la commune pour l'installer avec vous. Si vous êtes amené à déménager à l'intérieur des frontières allemandes, il vous faut le déclarer à la *Einwohnermeldeamt* dans un délai de huit jours en indiquant votre nouvelle adresse.

Si vous résidez moins de trois mois dans un hôtel ou une pension, cette déclaration ne vous concerne pas.

Les ressortissants de l'Union européenne **n'ont pas besoin de permis de séjour** lorsqu'ils s'installent dans un autre État membre de l'UE. **Le permis de travail est également supprimé.**

ASSURANCE MALADIE

Avant de partir, vous devez absolument vous procurer **la carte européenne d'assurance maladie**, quelle que soit la nature du séjour temporaire que vous effectuez (professionnel ou non professionnel) ou la qualité du titulaire de la carte (travailleur, retraité, chômeur, étudiant, etc.). Vous devez demander votre carte 15 jours au plus tard avant votre départ à votre mutuelle étudiante ou éventuellement, à votre caisse d'assurance maladie si c'est elle qui gère votre dossier. La carte européenne d'assurance maladie est gratuite et valable deux ans. Elle est individuelle et nominative. Chaque membre de votre famille doit avoir la sienne, y compris les enfants de moins de

16 ans.

Cette carte permet à son détenteur de bénéficier d'une prise en charge pour les soins de santé médicalement nécessaires survenus à l'occasion de son séjour sur le territoire d'un autre État membre de l'Union européenne, ainsi qu'en Norvège, au Liechtenstein, en Islande ou en Suisse. Si vous êtes affilié au régime général de la sécurité sociale, vous pouvez la demander en ligne sur : www.ameli.fr

3.2 INFORMATIONS SUR VOTRE STATUT

SALARIÉS

Si vous êtes un salarié partant travailler en Allemagne, il vous faut d'abord savoir de quel statut vous dépendez. La distinction principale est celle entre « expatrié » et « détaché ».

Si vous êtes expatrié, vous relevez en principe du régime de sécurité sociale du pays où vous travaillez et vous devez cotiser à ce régime. Toutefois, vous pouvez choisir de continuer à bénéficier du régime de l'assurance maladie française en adhérant à la C.F.E.

Vous évitez ainsi les délais de carence ou les trimestres perdus pour votre retraite. Mais attention : l'adhésion à la C.F.E. ne dispense pas nécessairement de régler des cotisations dans le pays d'expatriation. Si la cotisation au régime de sécurité sociale de votre pays d'expatriation est obligatoire, vous serez soumis à une double cotisation. Pensez donc à vous renseigner avant de partir.

En général, les employés étrangers sont soumis aux mêmes conditions que les salariés allemands. **En tant qu'employé, vous êtes automatiquement couvert par le régime de protection sociale allemand.** Celui-ci comprend les assurances vieillesse, maladie, dépendance et chômage. Dès que vous êtes affilié, vous obtenez un numéro de sécurité sociale (*Sozialversicherungsnummer*).

Communiquez-le à votre employeur et conservez-le précieusement. En ce qui concerne l'assurance maladie, vous avez le choix entre plusieurs caisses publiques. Votre employeur vous inscrit auprès de la caisse de votre choix. Vous obtenez alors une carte d'assurance

maladie que vous devez présenter à chaque visite chez le médecin ou à l'hôpital.

JE PARS VIVRE UNE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE EN ALLEMAGNE

L'ambassade d'Allemagne vous propose sur son site des informations officielles concernant l'expatriation en Allemagne : <http://www.allemagne.diplo.de/Vertretung/frankreich/fr/08-konsularisches/aa-faq/02-apprendre-travailler-uebseite.html>

STAGIAIRES ET JEUNES EXPATRIÉS

Lorsque le stage fait partie intégrante de l'enseignement scolaire ou des études, le stagiaire reste rattaché à l'établissement d'enseignement, et c'est l'organisme d'assurance accidents de cet établissement qui reste compétent en matière d'accidents du travail.

Guide de conseils pratiques pour les jeunes de 18 à 30 ans qui partent vivre à l'étranger :

<http://www.cfe.fr/pages/cfe/brochure.php>

Si vous désirez vous expatrier, si vous êtes détaché, ou pour toute autre situation, n'hésitez pas à consulter les informations proposées sur le site internet de la **Caisse des Français de l'Étranger** ou à prendre contact avec cette organisation :

CFE

Tél. : 0810 11 77 77 ou 01 40 06 05 80
www.cfe.fr

Il existe en France un guichet unique dédié à la mobilité internationale et à la sécurité sociale : le **Centre des liaisons européennes et internationales de sécurité sociale (CLEISS)**.

Vous trouverez sur ce site des explications sur le **régime allemand de sécurité sociale** : www.cleiss.fr/docs/regimes/regime_allemande.html
Tél. : 01 45 26 33 41
www.cleiss.fr

EXPA-CONSEIL

Le Pôle emploi international dispose d'un service spécialisé de **conseil juridique**, administratif et financier sur les départs à l'étranger dans un cadre professionnel.

Nommé **Expa-Conseil**, ce service apporte son aide aux actifs et aux employeurs, notamment en ce qui concerne le contrat de travail et la réglementation en vigueur dans le pays d'accueil.

Il peut vous aider dans la rédaction de votre contrat de travail international et effectuer des **simulations individuelles** pour optimiser votre protection sociale et votre fiscalité. Ce service est gratuit.

Il édite également des **fiches d'information** sur différents sujets en rapport avec les départs à l'étranger. Il explique notamment la différence entre un détachement et une expatriation, la protection sociale des salariés envoyés à l'étranger par une entreprise française, les modalités d'un contrat de travail international, la fiscalité des salariés en poste à l'étranger, etc.
www.pole-emploi-international.fr

Pôle emploi international

Tél. : 01 53 02 25 50
pei-paris.75830@pole-emploi.fr (service Expaconseil)

3.3 GUIDES D'INFORMATION

GUIDES D'INFORMATION DU CÔTÉ FRANÇAIS

Le ministère français des Affaires étrangères et du Développement international a mis en place la plateforme d'informations dénommée **Pegase**, consacrée à l'expatriation et aux Français de l'étranger : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/services-aux-citoyens/preparer-son-expatriation/>

Expatriation Allemagne est une association à but non lucratif au service des Français. Elle a pour but de faciliter la compréhension du système administratif, social et fiscal allemand pour les ressortissants français et francophones. Expatriation Allemagne est animée par des spécialistes du franco-allemand, tous bénévoles, qui éditent ce site et répondent à vos questions.

<http://www.expatriation-allemande.com/>

Pour des questions très spécifiques sur place, vous pouvez contacter l'ambassade de France à Berlin :

Ambassade de France en Allemagne

Pariser Platz 5
D- 10117 Berlin
Tél. : 0049 30 590 03 9100
Tél. : 0049 30 590 03 9000 (Service consulaire)
<http://www.ambafrance-de.org/-Francais->
<http://www.ambafrance-de.org/-Informations-pratiques,760->

Autres sites:

www.justlanded.com

www.expatmapper.com

Voici un blog pour expatriés en Allemagne

qui pourrait intéresser des candidats à ce type d'expérience : <http://blog.mygermanexpert.com>

GUIDES D'INFORMATION DU CÔTÉ ALLEMAND

L'**Agence fédérale pour l'emploi** (*Bundesagentur für Arbeit*) met à disposition une brochure de 44 pages bilingue anglais-allemand intitulée « *Deutschland. Mitten drin* ». Elle est consultable et téléchargeable sur les sites internet suivants : www.ba-auslandsvermittlung.de
www.zav.de/arbeiten-in-deutschland
Tél. : 0049 228 713 1313
zav-auslandsvermittlung@arbeitsagentur.de

L'**Office fédéral des migrations** a publié une brochure en français, « **Bienvenue en Allemagne** », pour vous aider à vous installer en Allemagne :

<http://www.bamf.de/SharedDocs/Anlagen/DE/Publikationen/Broschueren/willkommen-in-deutschland.html?nn=1366152>
http://www.bmi.bund.de/SharedDocs/Downloads/DE/Broschueren/2015/Willkommen_in_Deutschland.de.html?nn=3316956
www.bamf.de/DE/Wilkommen/willkommen-node.html
info.buerger@bamf.bund.de

Télécharger le kit d'information « **Bienvenue à Berlin** » publié par le Sénat de Berlin et destiné aux nouveaux arrivants : <http://www.berlin.de/lb/intmig/neu-in-berlin/index.fr.html>

JE VAIS ÊTRE TRANSFRONTALIER

Informations pour les transfrontaliers et autres personnes souhaitant franchir le Rhin :

La brochure « **Guide d'information pour frontaliers France - Allemagne et Allemagne - France** », réalisée par **Eures-T Rhin Supérieur**, s'adresse en priorité aux travailleurs frontaliers, mais les demandeurs d'emploi non frontaliers peuvent y trouver de nombreuses informations sur le droit du travail, **la protection sociale, la retraite, les prestations familiales et la fiscalité**.
<http://www.eures-t-rhinsuperieur.eu/telechargement/guides-informations-frontaliers.html>

CRD-EURES-Lorraine

Si vous êtes un travailleur transfrontalier (région Lorraine, région Alsace, länder du Bade-Wurtemberg, de la Rhénanie-Palatinat et de la Sarre) ou désirez l'être, vous pouvez vous adresser à l'organisation suivante :

Centre de ressources et de documentation des EURES transfrontaliers de Lorraine

Tél. : 03 87 20 40 91
www.frontalierslorraine.eu
contact@crd-eures-lorraine.eu

Le CRD Eures Lorraine est une association mise en place par le Conseil régional de Lorraine. Ce centre **informe** les salariés et les entreprises sur la législation et **les conditions de vie et de travail dans le pays partenaire**.

Il publie également des livrets sur l'assurance chômage, l'assurance maladie, la fiscalité et le contrat de travail. Il informe en outre les entreprises et les salariés sur **le détachement**.

Ce centre publie d'excellents **guides juridiques et des dossiers** (guide pour les frontaliers d'Allemagne et de France, guide du détachement...) consultables sur le site suivant :

<http://www.frontalierslorraine.eu/publications/>

INFOBEST

Les **INFOBEST, instances d'information et de conseil sur les questions transfrontalières**, informent et orientent gratuitement les particuliers en matière de fiscalité, d'assurance sociale, de retraite, de déménagement en Allemagne, de congé maternité, de prestations familiales, de questions juridiques, de statut des frontaliers, de structures administratives, d'enseignement et de programmes européens. Elles renseignent aussi les entreprises, collectivités ou associations à la recherche d'un interlocuteur dans le pays voisin.

Publications téléchargeables sous
www.infobest.eu/fr/publications/

INFOBEST Kehl / Strasbourg

Tél. : 03 88 76 68 98
Tél. : 0049 7851 9479 0
kehl-strasbourg@infobest.eu

INFOBEST Vogelgrun/Breisach

Tél. : 03 89 72 04 63 (depuis la France)
Tél. : 07667 832 99 (depuis l'Allemagne)
vogelgrun-breisach@infobest.eu
www.infobest.eu

Informations sur l'Allemagne à partir de sites consacrés à l'Europe : EUROPE DIRECT

Le portail européen « **Europe Direct** » vous renseigne sur les conditions de travail dans un pays européen (recrutement, reconnaissance des diplômes, rémunération...).
http://ec.europa.eu/europedirect/index_fr.htm

Les centres d'information Europe Direct s'adressent à tous les citoyens et font office d'intermédiaires entre l'Union européenne et ses citoyens au niveau local. Labellisés par la Commission européenne, ils sont hébergés par des structures actives dans

le domaine de l'information grand public (collectivités territoriales, associations...). Il existe 54 centres d'information Europe Direct en France.

La Commission européenne a mis en place **un numéro unique d'appel gratuit** pour tous les États membres (joignable du lundi au vendredi de 9h00 à 18h30).
Tél. : **00 800 6 7 8 9 10 11**

Sur le site
http://ec.europa.eu/france/activite/information/index_fr.htm
vous trouverez un **tableau récapitulatif** des différents relais de l'Union européenne : informations générales sur l'Europe, les droits des consommateurs, l'emploi, la formation et la mobilité, informations pour les entreprises, informations spécialisées dans le domaine juridique.

Le site du réseau **Euroguidance** du ministère de l'Éducation informe les professionnels de l'orientation, les opérateurs de mobilité, les enseignants, les chefs d'établissement et les membres de la communauté éducative. Il propose des **informations sur les études en Europe, les stages, les programmes européens, les lieux ou ressources utiles ainsi que les réseaux pertinents**. Vous êtes un lycéen, un étudiant, un jeune en formation à la recherche de renseignements sur les stages en Europe, les études ou les cours de langues ? Le site Euroguidance peut vous aider à y voir plus clair.
www.euroguidance-france.org

FISCALITÉ

En Allemagne, les salariés paient leur impôt sur le revenu sous forme d'**impôt sur le salaire (Lohnsteuer)**. L'impôt est ainsi prélevé « à la source », directement sur le salaire.

Toute personne domiciliée en Allemagne est assujettie à cet impôt. Chaque salarié reçoit de la part de la mairie une carte de

retenue (**Lohnsteuerkarte**) sur laquelle l'employeur inscrit les salaires bruts et les retenues fiscales à la fin de chaque année civile ou lors du départ du salarié. Cette carte de retenue précise, pour chaque contribuable, les éléments suivants : sa catégorie fiscale, sa situation familiale, le nombre d'enfants à charge et son affiliation religieuse.

Le montant exact de l'impôt est établi après l'expiration de l'année civile, sur le revenu encaissé par le contribuable au cours de cette période.

En principe, tout contribuable doit effectuer avant le 31 mai auprès du *Finanzamt* une déclaration annuelle de ses revenus de l'année précédente.

Toute personne ayant des enfants à charge et bénéficiant du *Kindergeld* (allocations familiales) doit également remplir une déclaration.

Les étudiants qui perçoivent une rémunération pendant un stage de formation professionnelle d'une durée **n'excédant pas 183 jours** restent imposables en France.

Votre niveau d'imposition dépend en premier lieu de votre état civil. Il existe 6 catégories fiscales. Les personnes seules n'ayant pas de patrimoine et exerçant un seul métier appartiennent, par exemple, à la *Steuerklasse 1*.
www.vlh.de/wissen-service/steuer-abc/welche-steuerklassen-gibt-es-und-was-bedeutet-sie.html

Pour plus de renseignements sur l'imposition en Allemagne, n'hésitez pas à consulter le site suivant :
www.infobest.eu/fr/fiscalite-taxes-et-douane/

Taxes spéciales

Il existe certaines taxes auxquelles vous pourriez être assujetti :

- la taxe annuelle sur les véhicules ;
 - la redevance audiovisuelle (*Rundfunkbeitrag*) dont le montant fixe est de 17,50 euros ;
 - l'impôt du culte si vous faites partie d'une Église ;
 - l'impôt sur les chiens ;
 - les taxes communales.
- Il n'existe pas de taxe d'habitation sur la résidence principale.

Pour aller plus loin, consultez l'excellente brochure d'**Infobest** sur l'installation en Allemagne :
www.infobest.eu/fr/demenagement/

INFOBEST Kehl/Strasbourg

Rehlfusplatz 11
 D- 77694 Kehl am Rhein
 Tél. : 0049 7851 94 79 0 ou 03 88 76 68 98
kehl-strasbourg@infobest.eu
www.infobest.eu

3.4 FRAIS À PRÉVOIR LORS D'UNE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

LOGEMENT

Estimation des frais générés lors d'une expérience professionnelle en Allemagne (budget pour un étudiant, d'après une enquête publiée sur le site Studis Online)

La recherche d'un logement s'effectue de la même manière qu'en France.
 Le coût d'un logement peut varier selon sa nature (foyer, colocation, appartement, etc.) et les villes.

TYPE DE LOCATION - MIETART : LOYERS EN € EN 2012

• Foyer <i>Wohnheim</i>	240 €
• Colocation <i>Wohngemeinschaft (WG)</i>	280 €
• Sous-location <i>Untermiete</i>	248 €
• Appartement en couple <i>Wohnung mit Partner(in)</i>	319 €
• Appartement seul <i>Wohnung allein</i>	357 €

http://www.sozialerhebung.de/erhebung_20/soz_20_haupt

Autres sites :
<http://news.immowelt.de/mietpreise/artikel/2187-unistaedte-im-vergleich-das-sind-die-fuenf-teuersten-und-fuenf-guenstigsten-staedte.html>
<http://www.rdm.de/>
<http://www.ivd.net/der-bundesverband/home.html>

BUDGET POUR UN(E) ÉTUDIANT(E), SITUATION EN FÉVRIER 2014 :

Frais de logement (loyer et charges) <i>Wohnungskosten (Miete und Nebenkosten)</i>	211 - 359 €
Alimentation <i>Ernährung</i>	152 - 167 €
Frais de transport (pour les transports en commun) <i>Fahrkosten (für öffentlicher Nah- und Fernverkehr)</i>	41 €
Frais de transport (en voiture) <i>Fahrkosten (Auto)</i>	120 €
Vêtements <i>Kleidung</i>	48 - 55 €
Moyens de communication (téléphone, internet, redevance audiovisuelle, poste) <i>Kommunikation (Telefon, Internet, GEZ, Post)</i>	33 €
Matériel pédagogique <i>Lernmittel</i>	18 - 65 €
Assurance maladie, médecin, médicaments <i>Krankenversicherung, Arztkosten, Medikaments</i>	0 - 128 €
Loisirs, culture, sport <i>Freizeit, Kultur, Sport</i>	57 - 77 €
Frais semestriels (cotisation sociale, frais de gestion) <i>Semesterweise auftretende Kosten (Sozialbeitrag, Verwaltungskostenbeiträge)</i>	18 - 29 €
Somme totale <i>Gesamt</i>	698 - 1074 €

On peut estimer le budget moyen à 850 €, mais il est possible de vivre avec 650 € dans certaines villes d'Allemagne, cela dépend essentiellement du coût du logement.
www.studis-online.de/StudInfo/Studienfinanzierung/kosten.php#wohnung

Pour en savoir plus :
www.unicum.de/leben/lebenshaltungskosten
www.studis-online.de/StudInfo/Studienfinanzierung/kosten.php
www.internationale-studierendende.de/fragen-zur-vorbereitung
www.sozialerhebung.de (*Lebenshaltungs- und studienkosten- ausgewählte Ausgabenpositionen 2012*).
 La prochaine étude devrait sortir en 2016.

LOGEMENT POUR ÉTUDIANTS EN BAVIÈRE :

<http://www.bfh.uni-muenchen.de/fr/etudes/conseils-pratiques/logement/>
<http://bayern-france.org>

Pour vous aider à trouver un logement en Allemagne, le CIDAL a publié une fiche d'information que vous pouvez demander au 01 44 17 31 31 ou par e-mail : allemagne@pari.diplo.de

Informations sur le marché de l'immobilier :
www.europe-consommateurs.eu/fr/vos-droits/immobilier-demenagement-artisans-poste-telecommunications-et-energie/immobilier-et-location/louer-un-bien-immobilier/

PRIX DU M² LOCATIF MENSUEL en février 2014

En 2014, Munich et Francfort étaient les villes les plus chères d'Allemagne (698 € pour un appartement de 40 m²), et Dortmund et Leipzig les moins onéreuses (284 €).



		Prix pour 40 m ²
Munich	17,40 €	696 €
Stuttgart	15,10 €	604 €
Francfort-sur-le-Main	14,30 €	572 €
Karlsruhe	13,40 €	536 €
Tübingen	13,40 €	536 €
Hambourg	13,20 €	528 €
Heidelberg	12,70 €	508 €
Fribourg	12,30 €	492 €
Berlin	11,80 €	472 €
Cologne	11,60 €	464 €
Bonn	10,50 €	420 €
Brême	9,20 €	368 €
Dresde	8,40 €	336 €
Hanovre	8,30 €	332 €
Dortmund	7,10 €	284 €

6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18

VÉHICULES

Si vous déménagez en Allemagne, vous êtes dans l'obligation d'immatriculer votre véhicule sur place. L'immatriculation d'un véhicule se fait auprès des services d'immatriculation (Kfz-Zulassungsstelle) de votre lieu de résidence. Auparavant, vous devez effectuer un contrôle technique en Allemagne et assurer le véhicule en Allemagne. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la brochure « Immatriculer un véhicule importé de France en Allemagne » sur : www.infobest.eu - rubrique « Publications/ véhicules et circulation ».

Consultez également le site de l'ambassade d'Allemagne en France : <http://t1p.de/ymvo>
<http://www.allemagne.diplo.de/Vertretung/frankreich/fr/08-konsularisches/kfz-fuhrerschein/00-kfz-fuhrerschein-uebseite.html>

Si vous devez résider dans une ville ou même la traverser, il vous faudra acheter **une vignette**. De nombreuses villes allemandes ont en effet aménagé des « zones environnement » afin de réduire la pollution atmosphérique due aux particules fines et aux oxydes d'azote.

Chaque « zone environnement » est indiquée par des panneaux de signalisation et des signaux complémentaires. Le marquage des automobiles au moyen d'une vignette (apposée sur la face intérieure du pare-brise) ainsi que l'attribution d'une vignette de la catégorie adéquate à chaque véhicule sont régis par la *Kennzeichnungsverordnung* (règlement sur le marquage des véhicules à faible contribution à la pollution par des substances nocives). Cette vignette est valable pour toutes les « zones

environnement » d'Allemagne.

La carte des « zones environnement » en Allemagne est publiée par l'Office fédéral de l'environnement à l'adresse suivante : <http://gis.uba.de/website/umweltzonen/index.html>

De plus, les villes donnent des informations importantes concernant leurs « zones environnement » sur leur site web respectif (périmètre, exceptions, service, renseignements pratiques). www.bmub.bund.de/detailansicht/artikel/zone-environnement-la-vignette-environnement/

CONSOMMATION

Le **Centre européen de la consommation** est une association franco-allemande d'information et de conseils aux consommateurs basée à Kehl (Allemagne), créée en 1993 à l'occasion de la mise en place du Marché intérieur sous le nom « Euro-Info-Consommateurs ». Aujourd'hui l'association est devenue le Centre européen de la consommation et a pour objet social de « garantir et promouvoir les droits des consommateurs en Europe ». Le Centre européen de la consommation s'est fixé les missions suivantes :

- informer, conseiller et former sur les droits des consommateurs dans le domaine transfrontalier et européen,
- conseiller juridiquement et/ou utiliser les modes de règlements alternatifs des conflits (MARC) en cas de litige entre un professionnel d'un État membre et un consommateur établi dans un autre État membre dans le domaine transfrontalier et européen,
- promouvoir et mettre en oeuvre la médiation/conciliation dans les Etats membres entre consommateurs et professionnels à l'image du médiateur du

- commerce électronique,
 - servir d'observatoire et de relais pour les éventuels dysfonctionnements du marché intérieur auprès des instances nationales et européennes,
 - encourager la création et/ ou la coopération avec les autres réseaux en ou institutions oeuvrant au service des consommateurs en Europe.
- L'association peut se voir confier des missions d'intérêt public par les autorités françaises et allemandes en tant que point de contact allemand pour le commerce électronique.

Les bureaux sont ouverts au public du mardi au jeudi, de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

Pour soumettre une réclamation :

service-juridique@cec-zev.eu

Tél. : 0049 7851 991 48-0

Tél. : 0 820 200 999 (0,09cts/min)

Fax : 0049 7851 991 48-11

info@cec-zev.eu

<http://www.cec-zev.eu/fr/accueil/>

Centre européen de la consommation

Bahnhofplatz 3

D- 77694 Kehl

Autres informations sur la défense du consommateur :

www.verbraucherzentrale.de (site général de la défense des consommateurs)

www.verbraucherschutz.de (site général pour les questions des consommateurs)

3.5 ÉQUIVALENCES DE DIPLÔMES, BERUFENET, ANABIN

La plupart du temps, l'employeur décide, à partir de votre dossier de candidature, si votre formation et vos qualifications correspondent à ses exigences.

La procédure de reconnaissance de diplômes se déroule **dans le land** où vous souhaitez vivre et travailler. Vous pouvez cependant en faire la demande depuis la France.

BERUFENET

Certaines professions sont réglementées en Allemagne et souvent, la formation requise ne correspond pas à celle dispensée en France. Il est donc préférable de se renseigner auparavant sur le métier que l'on souhaite exercer.

<http://berufenet.arbeitsagentur.de/berufe/>

Ce site de l'Agence fédérale pour l'emploi (BA) est indispensable pour trouver des informations sur un métier donné. En effet, il propose une base de données sur tous les métiers exercés en Allemagne. Il **donne une vue d'ensemble de la profession en indiquant les qualifications et les diplômes requis, le salaire et les évolutions de carrière possibles.**

Il existe plus de 429 professions réglementées en Allemagne : métiers de la santé, enseignants, éducateurs, pédagogues sociaux, ingénieurs, interprètes, juristes, fiscalistes, architectes, diététiciens, métiers de la navigation.

Autre site :

<http://www.berufskunde.com/de>

Où faire traduire son diplôme ?

Lors de la constitution de votre dossier de candidature, vous serez amené à faire traduire vos diplômes en allemand. La

traduction officielle en langue allemande doit être établie par un traducteur assermenté.

Une liste de traducteurs assermentés en France se trouve sur le site internet de l'ambassade d'Allemagne en France : <http://www.allemagne.diplo.de/Vertretung/frankreich/fr/Suche.html>

Base de données sur les traducteurs et interprètes assermentés pour l'allemand : <http://www.justiz-dolmetscher.de/> (site également en français)

Certains diplômes français sont systématiquement reconnus.

ANABIN

Pour connaître la dénomination exacte de votre diplôme en langue allemande, il existe une base de données incontournable appelée « anabin » (*Anerkennung und Bewertung ausländischer Bildungsnachweise*).

Vous y trouverez par exemple l'explication en allemand des diplômes français tels que le brevet, le BEP, le BTS, le CAPES, le DESS, le diplôme de professeur des écoles, etc.

<http://anabin.kmk.org/glossar.html>

Sites utiles :

www.enic-naric.net

www.ciep.fr/enic-naricfr/

www.euroguidance-france.org/

Je suis diplômé de l'enseignement supérieur français et souhaite faire reconnaître mon diplôme :

Veuillez vous adresser suffisamment longtemps à l'avance à l'administration suivante en Allemagne :

Zentralstelle für ausländisches Bildungswesen im Sekretariat der Ständigen Konferenz der Kultusminister der Länder in der Bundesrepublik Deutschland (ENIC-

NARIC Centre)

Graurheindorfer Str. 157

D- 53117 Bonn

Tel. : 0049 228 501 352

Tel. : 0049 228 501 664

zab@kmk.org et zabservice@kmk.org

<http://www.kmk.org/zab.html>

Le site www.berufliche-erkennung.de contient une liste des points d'accueil classés par land et par profession.

Réseau pour l'intégration par la qualification : www.netzwerk-iq.de/

En savoir plus :

Bundesinstitut für Berufsbildung

Tél. : 0049 301 815 111

<http://anerkennung-in-deutschland.de/html/de>

Demande d'équivalence d'un diplôme professionnel obtenu à l'étranger :

www.ihk-fosa.de

« PrototypingTransfer »

Si vous avez des difficultés à faire reconnaître votre diplôme étranger, un site peut vous aider : www.bibb.de/de/26171.php

L'Office fédéral des migrations et des réfugiés (BAMF) a mis en place une

hotline pour vous aider et vous donner des informations sur la reconnaissance professionnelle, la recherche d'un emploi, les conditions de séjours, l'apprentissage de la langue allemande (en allemand ou en anglais) :

Hotline „Arbeiten und Leben in Deutschland“

Tél. : 0049 30 1815 111

Différents centres d'accueil ont été mis en place en Allemagne pour accueillir les personnes qualifiées souhaitant travailler en Allemagne. On compte ainsi **11 Welcome**

Centers dans le Bade-Wurtemberg mais d'autres sont également présents à Hambourg, à Berlin, etc....
www.welcome-center-stuttgart.de
Tél. : 0049 711 76 16 46 40

Je souhaite étudier en Allemagne, que dois-je savoir ?

Pour les étudiants français souhaitant s'informer sur les universités allemandes, les conditions d'entrée, les tests de langue, la reconnaissance de diplômes étrangers, la vie étudiante, etc., les liens suivants sont indispensables :
www.uni-assist.de/uni-assist.html
<http://www.inobis.de/>
<http://www.internationale-studierende.de/>

Le DAAD a publié **une brochure sur les équivalences de diplômes de l'enseignement supérieur**, n'hésitez pas à la demander ou à vous rendre sur le site :
http://paris.daad.de/la_reconnaissance_de_diplomes_etrangers_en_allemande.html
info@daad.asso.fr

3.6 QUE DOIS-JE SAVOIR SI JE SOUHAITE ÉTUDIER EN ALLEMAGNE ?

VIE ÉTUDIANTE, RÉDUCTIONS ÉTUDIANTES

www.bildung.de compte parmi les plus grands sites internet sur l'éducation. Ce méta-portail réunit plus de 50 portails d'information et de comparaison dans le domaine de la scolarité, de l'éducation, de la formation, des études, de la formation continue et de l'apprentissage des langues.
www.bildung.de

Système d'information pour les études et le marché de l'emploi

La durée réglementaire des études universitaires d'un germaniste s'élève à quatre ans et demi – mais la durée réelle des études est de six ans et demi. Quelles sont les perspectives sur le marché de l'emploi après les études ? ISA, le Système d'information pour les études et le marché de l'emploi (*Informationssystem Studienwahl und Arbeitsmarkt*) rassemble et traite de manière claire les données relatives aux statistiques universitaires et aux études du marché de l'emploi.
www.uni-due.de/isa/

Étudiants internationaux

Ai-je besoin d'un visa ? Dois-je passer un examen de connaissance de la langue ? Comment puis-je financer mes études ? Où vais-je habiter ? Si vous êtes un étudiant étranger qui s'inscrit à une université allemande ou une école supérieure technique, vous avez certainement une pléthore de questions à régler. Cette plate-forme initiée par le Service allemand

des étudiants (*Deutsches Studentenwerk*) fourmille d'informations pour les étudiants étrangers.
www.internationale-studierende.de/http://www.internationale-studierende.de/waehrend_des_studiums/jobben/rechtliches/

Aide financière pour les étudiants étrangers :
<http://www.studentenwerke.de/content/service-f%C3%BCr-ausl%C3%A4ndische-studierende-deutschland>

Choisir sa formation, sa profession

Le baccalauréat, et après ? Études ou apprentissage ? Quelles autres options offre la formation professionnelle ? Le portail « *Studien- & Berufswahl* » (carrières et profession) aide les élèves en fin de scolarité à définir leur avenir professionnel. Il est administré par les Länder et l'Agence fédérale pour l'emploi.
www.studienwahl.de

Studieren.de

Les bacheliers et jeunes professionnels, qui souhaiteraient s'inscrire dans une université en Allemagne ou en Europe trouveront les informations nécessaires sur studieren.de. Ce service vous procure une foule de conseils en terme d'études, de frais et de carrière. Grâce à la bourse d'échange de places d'université, vous pourrez être accepté dans une université même après, les délais officiels d'inscription.
www.studieren.de

Studis-online.de

Étudier est une chose, mais en dehors des cours, vous aurez sûrement le temps de profiter un peu de la vie. Le site *Studis Online* est une mine d'informations sur les cursus universitaires, l'actualité des universités mais aussi la vie quotidienne et les loisirs des étudiants.
www.studis-online.de
Study in Germany – Études et recherche en

Allemagne
Ici, il n'est pas question de tourner autour du pot. Comme son nom l'indique, ce site s'adresse aux étudiants étrangers et chercheurs désirant poursuivre leur parcours en Allemagne.
www.dw.de/themen/studieren-in-deutschland/

UNICUM

Avant, pendant et après les études : le magazine universitaire UNICUM rédigé par les étudiants pour les étudiants est devenu depuis longtemps un média incontournable. UNICUM.de complète la version imprimée qui propose un large éventail d'informations et de services ayant trait à l'Abitur (baccalauréat), aux études universitaires et aux débuts professionnels.
www.unicum.de

Young Germany

Young Germany se met à la disposition des étudiants étrangers, des apprentis ou des jeunes actifs qui font halte entre la Mer du Nord et les Préalpes bavaroises, et les aide à s'installer. Cette plate-forme, en grande partie en langue anglaise, du ministère des Affaires étrangères et de la maison d'édition Frankfurter Societät fournit des informations et des conseils pour le séjour en Allemagne.

www.young-germany.de

ZVS en ligne (centre national d'attribution des places dans les universités allemandes)
Dans certaines filières d'études, les places sont limitées. C'est la raison pour laquelle le Centre national d'attribution des places dans les universités allemandes (Zentralstelle für die Vergabe von Studienplätzen, ZVS) joue le rôle de gardien. Pour savoir si ce que vous cherchez est très demandé ou est soumis à un *numerus clausus* local :
www.hochschulstart.de

Vie quotidienne

Le DAAD publie **une brochure** en français, « L'Allemagne au quotidien, guide à l'intention des étrangers », qui renseigne sur **la vie des étudiants en Allemagne** (fonctionnement des universités, vie pratique, jobs...).
http://paris.daad.de/brochures_et_depliants.html

Les AStA/UStA (Allgemeiner/Unabhängiger Studierendenausschuss) ou le Studentenrat (StuRat) sont des associations d'étudiants au service d'autres étudiants. Elles dépendent de l'université et peuvent vous aider à régler les petits tracas de la vie quotidienne. Elles fournissent également de **nombreux renseignements** concernant le logement, les petits emplois, les cours universitaires, les cours de langues, etc. Certaines UStA sont représentées sur le site de l'université.

Réductions étudiantes : n'oubliez pas que vous pouvez bénéficier de tous les avantages des étudiants allemands (restaurants, résidences universitaires, tarifs réduits...).

Il vous suffit d'être muni de **la carte d'étudiant international (ISIC)** attestant de votre statut d'étudiant ou de lycéen. Elle coûte 15 euros et est valable 16 mois (de septembre à décembre).
<http://www.isic.fr/presentation-carte-isic-la-carte-detudiant-internationale-2/>

Si vous souhaitez être encadré dans votre recherche de stage, vous pouvez contacter le **Club TELI**. Le Club TELI n'organise et ne vend aucun placement à l'étranger mais apporte plutôt son aide, ses conseils, ses petites annonces et son expérience pour accompagner ses adhérents dans leurs projets et leurs démarches. Cette association loi 1901 à but non lucratif est entièrement dédiée à la mobilité internationale.

Association TELI

Tél. : 04 50 52 26 58
www.teli.asso.fr
clubteli@wanadoo.fr

3.7 ET SI JE NE PARLE PAS ALLEMAND ?

COURS DE LANGUE

Apprendre la langue allemande : Trouvez des cours de langue pas trop onéreux, est-ce possible ?

Renseignez-vous auprès de votre ville, des cours municipaux de langue sont souvent proposés. Si votre ville est jumelée avec une ville allemande, adressez-vous au comité de jumelage.

Site du Deutschen Volkshochschul-Verband

En Allemagne comme en France, il existe des cours municipaux. Consultez le site de la Fédération des « Volkshochschulen » (écoles proposant ce type de cours) :
www.dvv-vhs.de/english-version/about-us.html
<http://www.dvv-vhs.de/>

Avec la communauté du Goethe Institut : „Deutsch für Dich“
www.goethe.de/prj/dfd/de/home.cfm

<http://www.deutsch-uni.com> (DUO)
Université de Munich, le DAAD, AA
Mooc (cours en ligne ouverts à tous)
http://departements.telecom-bretagne.eu/lci/formation/section_allemand/le-mooc-pour-apprendre-l-allemand/

Apprendre en tandem

L'apprentissage en tandem est une méthode par laquelle des partenaires de langue maternelle différente enseignent mutuellement leur langue respective, échangent au sujet de la culture du partenaire, et s'entretiennent généralement de leur vie.

<http://www.tele-tandem.net/fr/pratique/activites-pendant-la-rencontre/methode-tandem/>
<http://www.conversationexchange.com/>

Si vous êtes déjà en Allemagne, vous trouverez très facilement un partenaire pour un tandem. Il suffit de saisir le nom de la ville et le mot « tandem » dans le moteur de recherche.

Continuer l'allemand dans l'enseignement supérieur : « All » ES
www.allemand-postbac.net

TEST DE LANGUE

www.testdaf.de

www.goethe.de/Prüfungen

Tester votre niveau de langue : A-B ou C
<http://www.goethe.de/cgi-bin/einstufungstest/einstufungstest.pl>

L'allemand pour le travail
<http://www.bamf.de/DE/Willkommen/DeutschLernen/DeutschBeruf/deutschberuf-node.html>
www.ichwilldeutschlernen.de

Deutsch für Ingenieure « L'allemand pour les ingénieurs » à l'intention des ingénieurs étrangers :

Steinmetz, Maria, Dintera, Heiner: *Deutsch für Ingenieure*. Verlag Springer Vieweg, Reihe VDI Buch, Wiesbaden 2014, 392 S., 34,99 €
<https://www.vdi.de/presse/artikel/deutsch-fuer-ingenieure/>

WiDaf (Wirtschaftsdeutsch - allemand professionnel des affaires)
<http://www.francoallemand.com/fr/nos-prestations/formations-et-seminaires/test-widaf/>
<https://www.iik-duesseldorf.de/.../widaf-exemples.pdf>

Cours de langue allemande dans les **Carl Duisberg Centren** pour les entreprises, Berlin, Hanovre, Francfort-sur-le-Main,

Cologne, Munich, Radolfzell am Bodensee, Sarrebruck.

Cours d'allemand pour les médecins spécialistes étrangers, le personnel soignant et les médecins, dans le cadre professionnel, en entreprises, pour les étudiants, les institutions, pour adultes.
<http://www.carl-duisberg-cours-allemand.com/>

COURS PAR CORRESPONDANCE

Goethe Institut

Hotline - Tél. : 0049 89 159 215 60
fernlernen@goethe.de
www.goethe.de/lrn/prj/fer/frindex.htm

Cours par correspondance au **CNAM** :
<http://www.cnam-paysdelaloire.fr/langues-etrangeres-anglais-espagnol-allemand-russe-arabe-portugais-hindi-chinois-japonais-italien-francais-langue-etrangere-toeic-bulats-tef-950.kjsp>

Dans le cadre de votre **compte personnel de formation (CPF)**, vous pouvez demander à votre entreprise une formation en langue allemande :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10705>

SITES SUSCEPTIBLES DE VOUS AIDER À APPRENDRE L'ALLEMAND EN AUTODIDACTE SUR INTERNET :

Deutsche Welle

www.dw.de/apprendre-lallemand/s-2616
Site proposant de nombreuses solutions multimédias sur Internet pour apprendre l'allemand (vidéos, radio...).

Portail d'apprentissage de l'allemand
Babbel
www.babbel.com
DeutschLern.net
<http://www.emilangues.education.fr/>

le-coin-des/enseignants/deutschlernnet-documents-et-exercices-pour-apprendre-lallemand

Portail d'apprentissage de l'allemand

podster.de (site répertoriant des podcasts en allemand)
<http://podster.de/>

Magazine « Deutschland »

Revue multilingue ayant notamment une version française (articles et fichiers multimédias) :
www.magazine-deutschland.de/fr/

Outils pour réviser ou écouter de l'allemand
Exercices classés par niveau et par thème
<http://kdeutsch.site.voila.fr>

Site très complet de grammaire et d'exercices :
<http://cronimus.free.fr>

Site multilingue proposant des enregistrements en plusieurs langues pour s'entraîner à la compréhension orale :
www.audio-lingua.eu

Exercices, tests de compréhension écrite et orale, jeux en allemand, dictionnaires :
<http://weballemand.fr>
<http://steph.raymond.free.fr/>

Site bilingue ludique pour découvrir l'Allemagne à travers la civilisation, avec un centre de documentation virtuel et un magazine sur l'actualité :
www.deutsch-fans.fr

Club de rhétorique franco-allemand

Pour apprendre à prendre la parole en public, défendre un projet, passer un entretien ou animer une réunion, cette association à but non lucratif peut vous intéresser :

Toastmasters Eiffelturm à Paris
<http://www.toastmasters.org/>



Dictionnaires en ligne et application mobile

Si vous cherchez à traduire un terme ou une expression de l'allemand vers le français ou vice-versa, voici deux sites susceptibles de vous aider :

<http://dict.leo.org>
<http://iate.europa.eu/>

L'OFAJ a créé une application, **Mobidico**, qui vous permet de disposer de tout le vocabulaire nécessaire lors d'un séjour en Allemagne.

Mobidico est téléchargeable gratuitement.
<http://www.ofaj.org/mobidico>

3.8 INFORMATIONS SUR L'INTER-CULTURALITÉ

« Guide du comportement dans les affaires internationales (Allemagne, États-Unis, France) » d'Edward T. Hall et Mildred Reed Hall
Editeur : Le Seuil, oct. 1990 pour la traduction française.

« La pratique des Affaires en Allemagne » d'Ernst & Young en collaboration avec l'équipe du DFI.
<http://www.dfi.de/de/Veroeffentlichungen/veroeffentlichungen-archiv2.shtml>

« Points de vue - *Sichtweisen*, France-Allemagne, un regard comparé » de Frank Baasner, Bérénice Manac'h et Alexandra von Schumann
Editeur : NDV-Éditions du Pouvoir- 2010

« *Deutsch-Französische Geschäftsbeziehungen erfolgreich managen, Spielregeln für die Zusammenarbeit auf Führungs-und Fachebene* » de Jochen Peter Breuer et Pierre de Bartha
Éditeur : Deutscher Wirtschaftsdienst.

Autres sites intéressants :

<http://management-etikette.de/>
<http://karrierebibel.de/business-knigge/>
<https://www.berufsstrategie.de/bewerbung-karriere-soft-skills/knigge-business-umgangsformen.php>



Pour les plus curieux :

Documents en téléchargement libre sur les études et la carrière professionnelle, de nombreux conseils en plusieurs langues, à voir absolument !
www.bookboon.com

BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND

Bundesländer und Hauptstädte

Nous vous souhaitons bonne chance pour vos recherches et
bienvenue en Allemagne !

Centre d'information de l'ambassade d'Allemagne (CIDAL)
31 rue de Condé
F- 75006 Paris
allemagne@pari.diplo.de
www.allemagne.diplo.de



Facebook



Twitter



Instagram : [allemagnediplo](https://www.instagram.com/allemagnediplo)

Mentions légales

Éditeur : Ambassade d'Allemagne
Rédaction et actualisation : Agnès Caraby
Relecture : Alexandra Dupé
Crédits photographiques : colourbox.com et picture-alliance.com
Graphisme : Prisca Martaguet
Impression : imprimerie du Noisetier
Tirage : octobre 2015 - 5 000 exemplaires - 12^e édition

© CIDAL

Toute reproduction, même partielle, est autorisée uniquement
avec mention de la source.
Informations non contractuelles, données à titre indicatif.





